



La revue des marchés publics



<http://www.dgcmeff.gov.bf>

N° 4011 - Vendredi 15 novembre 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaaga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 25**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 17

- Résultats provisoires des régions P. 18 à 25

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 26 à 38**

- Marchés de travaux P. 26 à 28

- Marchés de travaux P. 29 à 34

- Marchés de prestations intellectuelles P. 35 à 38



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERS, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTRE DE LA SANTE

DEMANDE DE PRIX N°2024-0026/MSHP/SG/DMP DU 30/07/2024 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LES AGENTS DE SANTE A BASE COMMUNAUTAIRE (ASBC). Publication : quotidien des marchés publics N°3936-3937 du vendredi 02 août 2024.

Date de dépouillement : 12 août 2024

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre 2024-1240/MSHP/SG/DMP/gcam/ir du 08/08/2024.

Avis du bailleur en date du 21 octobre 2024

Référence de la lettre de ré-convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre 2024-2322/MSHP/SG/DMP/gcam/ir du 05/11/2024. Nombre de plis reçus : 09. Financement : Fonds Mondial/SRPS/Activité 11

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
E.O.A. F	57 660 000	-	-	-		
AXE TRAVAUX SARL	57 472 500	-	-	-		
MEYTE MEDICALIS SARL	46 050 000	-	-	-		
HEMA SERVICES	49 290 000	-	-	-		
EVODIE GROUP	61 215 000	97 515 495	-	-		
EZO INTERNATIONAL SARL	57 600 000	-	-	-		
RIFYEL SERVICES SARL	59 250 000	-	-	-		
A.M.G SARL	56 940 000	-	-	-		
INNOVATION BURKINA	54 930 000	-	-	-		
ATTRIBUTAIRE	Infructueux pour insuffisance technique du dossier de demande de prix.					

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT

Demande de proposition allégée N°2024-053/PM/SG/SND/DG/PRM du 22/10/2024 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'étude d'impact de la formation civique et patriotique à la contribution des jeunes au développement socio-économique du Burkina Faso.

Financement : BUDGET DU SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT-EXERCICE 2024. Publication : Quotidien des Marchés Publics 3971 du 20/09/2024. Publication des résultats de la manif : Quotidien des Marchés Publics 3989 du 16/10/2024.

Lettre d'invitation à soumissionner : S/N du 22/10/2024.

Convocation : N°2024-308/PM/SG/SND/DG/PRM du 28/10/2024 des membres de la commission d'attribution des marchés (CAM).

Nombre de plis reçus : Deux (02). Nombre de lot : 01. Enveloppe prévisionnelle : 15 000 000 F CFA TTC.

CRITERE	NOTATION (POINTS)	SOUSMISSIONNAIRES	
		A.C./D-SA	CENTRE D'ETUDE EN DEVELOPPEMENT (CED-SARL)
Expérience (20 pts)	20	20	20
Conformité du plan de travail et méthodologie (25 pts)	25	21,25	19,50
Personnel proposé (50 pts)	50	48	46,25
Présentation (05 pts)	05	04,50	03,25
Note technique total	100	93,75	89

Analyse de la proposition financière

Consultants	Note technique/100 points	Montant de la proposition financière (FCFA TTC)	Erreurs constatées (+ ou -) en TTC	Montant de la proposition financière corrigée (FCFA TTC)	Classement	Observations
A.C./D-SA	93,25	11 800 000	00	11 800 000	2 ^{ème}	
CENTRE D'ETUDE EN DEVELOPPEMENT (CED-SARL)	89	8 165 600	00	8 165 600	1 ^{er}	Retenu pour la négociation

Résultats provisoires

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO

Demande de prix à commandes N°2024-13/DG/SG/PRM du 05/11/2024 pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner, des packs d'eau en sachet de 50 cl et cocktail dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la convention avec le Bureau National des Grands Projets du Burkina (BN-GPB) et l'organisation de la Journée Internationale du Volontariat (JIV)
 Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4005 du jeudi 07 novembre 2024 ;
 Financement : Budget PNVB, exercice 2024 ; Date de dépouillement : 12/11/2024 ; Date de délibération : 13/11/2024 ; nombre de plis : six (06)

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA TTC		Observations	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 1						
TINEPRO	5 951 110 TTC	10 209 595 TTC	-	-	Non conforme pour avoir fourni une autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration expirée conformément aux termes du décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme du 17 août 2023	-
WOURE SERVICES	6 611 000 TTC	10 699 205 TTC	6 611 000	10 699 205	Conforme	1 ^{er}
MULTI SERVICE WENDKUNI	5 876 550 HTVA Après remise	9 553 545 HTVA Après remise	-	-	Non conforme pour avoir fourni une autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration expirée conformément aux termes du décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme du 17 août 2023	-
BLESSING HORIZON	6 642 500 HTVA	10 412 875 HTVA	7 306 750	11 454 163	Conforme	2 ^{ème}
CRYSTAL INTERNATIONAL	6 776 000 TTC	10 728 300 TTC	-	-	Non conforme pour avoir fourni une autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration expirée conformément aux termes du décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme du 17 août 2023	-
Lot 2						
TINEPRO	5 007 600 TTC	5 997 750 TTC	-	-	Non conforme pour avoir fourni une autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration expirée conformément aux termes du décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme du 17 août 2023	-
WOURE SERVICES	4 796 000 TTC	5 901 500 TTC	4 796 000	5 901 500	Conforme	2 ^{ème}
RESTAURANT MOONSHADOWS	4 890 000 HTVA	5 860 00 HTVA	5 379 000	6 446 000	Conforme	3 ^{ème}
BLESSING HORIZON	4 320 000 HTVA	5 305 000 HTVA	4 752 000	5 835 500	Conforme	1 ^{er}
CRYSTAL INTERNATIONAL	4 554 000 TTC	5 511 000 TTC	-	-	Non conforme pour avoir fourni une autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration expirée conformément aux termes du décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme du 17 août 2023	-

Attributaires :

Lot 1 : WOURE SERVICES pour un montant minimum Toutes Taxes Comprises de six millions six cent onze mille (6 611 000) FCFA et un montant maximum Toutes Taxes Comprises de douze millions quatre-vingt-douze mille trois cents (12 092 300) FCFA suite à l'augmentation de l'item 1 (800 unités) et de l'item 2 (95 unités) ; soit une variation à la hausse de 13,02% du montant maximum ; avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande ;
 Lot 2 : BLESSING HORIZON pour un montant minimum Toutes Taxes Comprises de quatre millions sept cent cinquante-deux mille (4 752 000) FCFA et un montant maximum Toutes Taxes Comprises de six millions soixante-six mille (6 066 000) FCFA, suite à l'augmentation de l'item 1 (150 unités), l'item 2 (150 unités) et de l'item 3 (20 unités) ; soit une variation à la hausse de 14,34% du montant maximum ; avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Propositions Allégée :		N°2024-030P/MEEA/SG/DMP du 22/08/2024 pour le recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation d'un état des lieux des ouvrages et pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement dans les institutions dans les régions du Centre, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins				
Financement :		Budget de l'Etat exercices 2024.				
Date d'ouverture de l'offre technique		06 Septembre 2024				
Nombre de plis :		2				
Nombre de lot :		1				
Score technique minimum :		70 points				
Méthode de sélection :		Sélection sur la base de la qualité technique et la proposition financière évaluée la moins disante				
Soumissionnaire	Expérience pertinente du consultant / 20pts	Compréhension des TDR et conformité du plan de travail et Calendrier des activités et du personnel / 15pts	Qualifications et compétence du personnel clé / 60 pts	Qualité de la proposition / 5 pts	Total/ 100 pts	Qualification
Groupeement EDE BURKINA FASO / EDE International	8,00	12,67	60,00	3,83	84,50	Qualifié
CEGESS	8,00	13,00	60	3,83	84,83	Qualifié

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Appel d'offres restreint	N°2024-026T/MEEA/SG/DMP du 16/07/2024 pour les travaux de réhabilitation du barrage et du périmètre irrigué de Manni, Commune de Manni, Province de la Gnagna, Région de l'Est au profit du PIDACC/BN					
Financement	BAD					
Autorisation	N°2024-191/MEEA/CAB du 16/04/2024					
Nombre de plis reçus	03					
Nombre de lots	01					
Date d'ouverture des plis	Mardi 08 octobre 2024					
N° Pli	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
		HT-HD (F CFA)	TTC (F CFA)	HT-HD (F CFA)	TTC (F CFA)	
1	Société Générale de Commerce de Transport et de Travaux (SGC2T)	1 262 111 454	1 489 291 516	1 259 857 554	1 486 631 914	Qualifié
2	Entreprise de Commerce et de représentation / Bâtiment Travaux Publics et Ingénierie (ECR BTPI)	1 269 522 961	1 498 037 093	1 267 204 701	1 495 301 547	Qualifié
3	Société d'Etudes et de Réalisations Industrielles (ERI)	1 264 323 016	1 491 901 159	1 262 137 116	1 489 321 797	Qualifié
Attributaire		Société Générale de Commerce de Transport et de Travaux (SGC2T) pour un montant d'un milliard deux cent cinquante-neuf millions huit cent cinquante-sept mille cinq cent cinquante-quatre (1 259 857 554) francs CFA HT-HD soit un milliard quatre cent quatre-vingt-six millions six cent trente et un mille neuf cent quatorze (1 486 631 914) F CFA TTC avec un délai d'exécution de huit (08) mois hors hivernage				

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Demande de prix N°2024-035/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 28/10/2024 pour Objet : pour l'installation d'un dispositif moderne de stockage et de gestion des eaux usées au profit de l'ENEF FINANCEMENT : BUDGET DE L'ENEF, EXERCICE 2024 DATE DE DEPOUILLEMENT : MARDI, 12 NOVEMBRE 2024 NOMBRE DE PLIS REÇUS : 01 Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4005 du JEUDI, 07/11/2024 RMP N°, P 43 Référence de la Convocation de la CAM : N°2024-111/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 08/11/2024, Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres mardi, 12 novembre 2024.					
Soumissionnaires	Installation d'un dispositif moderne de stockage et de gestion des eaux usées au profit de l'ENEF				Observations
	Montant en Francs CFA lu		Montant en Francs CFA corrigé		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
2S BATI PLUS	-	36 812 401	-	-	Conforme 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	2S BATI PLUS pour un montant H TVA de trente un millions cent quatre-vingt-seize mille neuf cent cinquante (31 196 950) francs CFA et un montant TTC de : trente-six millions huit cent douze mille quatre cent un (36 812 401) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et soixante (60) jours de validité de l'offre.				

Demande de prix N°2024-024/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 07/10/2024 pour Objet : Réhabilitation du réseau électrique de l'ENEF (lot 1) FINANCEMENT : BUDGET DE L'ENEF, EXERCICE 2024 DATE DE DEPOUILLEMENT : LUNDI, 21 OCTOBRE 2024 NOMBRE DE PLIS REÇUS : 02 Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3987 du lundi 14 octobre 2024 Référence de la Convocation de la CAM : N°2024-091/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 07/10/2024, Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres lundi, 21 octobre 2024.					
Soumissionnaires	Réhabilitation du réseau électrique de l'ENEF (lot 1)				Observations
	Montant en Francs CFA lu		Montant en Francs CFA corrigé		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
GROUP DJER MA BTP & IMMO	15 546 500	-	-	-	Non Conforme Le soumissionnaire n'a pas rempli le tableau des caractéristiques techniques du matériel proposé dans son offre technique. De plus, aucun(e) fiche technique, catalogue ou prospectus n'est fourni(e), ce qui ne permet pas de vérifier le matériel proposé. Par conséquent son offre est déclarée techniquement non conforme.
G.I.FA SARL	-	17 475 000	-	-	Conforme 1^{er}
Attributaire	G.I. FA SARL pour un montant H TVA de quatorze millions huit cent neuf mille trois cent vingt-deux (14 809 322) francs CFA et un montant TTC de : dix-sept millions quatre cent soixante-quinze mille (17 475 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et soixante (60) jours de validité de l'offre.				

Résultats provisoires

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

FICHE DE SYNTHÈSE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°2024-013/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE NŒUD DE CLUSTER DE TRAITEMENT AU PROFIT DE L'ARCEP. FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP

Publié dans le quotidien N°3903 du mardi 18 juin 2024. Date d'ouverture et de délibération : 16/07/2024 et 18/10/2024

N° d'ordre	Noms des soumissionnaires	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA TTC	Montant évaluation complexe (délai de livraison)	Observations
1	GROUPEMENT NEXT'S SARL / IT EXPERTIS SARL	714 113 257	714 113 257	605 180 726	Conforme
2	DATA SOLUTION SARL	751 660 000	-	-	Non conforme - La marque des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été défini ; - Pour le modèle des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2, le soumissionnaire renvoi au catalogue du constructeur DELL et à la fiche produit d'un serveur FUJITSU et d'autres fiches produits d'autres marques, sans préciser les références qu'il propose dans les gammes listées dans les catalogues ; - Pour la référence des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2, le soumissionnaire renvoi au catalogue du constructeur DELL et à la fiche produit d'un serveur FUJITSU et d'autres fiches produits d'autres marques, sans préciser les références qu'il propose dans les gammes listées dans les catalogues ; - Le type de serveur – montable sur rack des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - La hauteur (unité de rack) des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le processeur des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - La RAM des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le disque data pour serveur des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le disque de démarrage du système d'exploitation par serveur des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le contrôleur de stockage des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le ventilateur système des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le contrôleur réseau des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le gestion de l'infrastructure des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le moniteur des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le logement d'extension des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - L'alimentation par serveur des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Le système d'exploitation / Logiciels certifiés des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - Les divers des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'ont pas été précisé ; - Les normes environnementales des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - La garantie du fabricant des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ;

Résultats provisoires

					- La date de fin de vie des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - La date de fin de support des unités de cluster de traitement 2U modèle 1 et 2 n'a pas été précisé ; - La marque de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été défini ; - Pour le modèle de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2, le soumissionnaire renvoi au catalogue du constructeur DELL et à la fiche produit d'un serveur FUJITSU et d'autres fiches produits d'autres marques, sans préciser les références qu'il propose dans les gammes listées dans les catalogues ; - Pour la référence de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2, le soumissionnaire renvoi au catalogue du constructeur DELL et à la fiche produit d'un serveur FUJITSU et d'autres fiches produits d'autres marques, sans préciser les références qu'il propose dans les gammes listées dans les catalogues ; - Le type de serveur – montable sur rack de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - La hauteur (unité de rack) de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - Le processeur de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - La RAM de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - Le disque data pour serveur de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - Le contrôleur de stockage de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - Le I/O module par serveur de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - Le ventilateur externe système de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - L'alimentation par serveur de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - Les divers de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'ont pas été précisés ; - La garantie du fabricant de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - La date de fin de vie de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - La date de fin de support de l'unité d'extension de stockage pour l'unité de cluster de traitement 2U modèle 2 n'a pas été précisé ; - Les spécifications techniques de l'unité de cluster – serveur principal de contrôle du cluster n'ont pas été précisés ; - Les spécifications techniques du disque durs de réserves pour les maintenances – disque de boot et NVMe n'ont pas été précisés ; - Les spécifications techniques du disque durs de réserves pour la maintenance – HDD 2.4TB n'ont pas été précisés ; - Les spécifications techniques du disque durs de réserves pour la maintenance – HDD 6TB n'ont pas été précisés ; - Les spécifications techniques du poste de travail mobile réglable
--	--	--	--	--	--

2

Résultats provisoires

					en hauteur n'ont pas précisés ; - La formation des ingénieurs sur les technologies serveurs proposées n'a pas précisé ; - Le Chef de projet : Jihed BEN REHAIEM ne dispose pas de projet similaire et ne dispose pas de certification professionnelle dans la technologie des serveurs ; - Le Technicien systèmes ou réseaux : Rachid OUEDRAOGO ne dispose pas de projet similaire et ne dispose pas de certification professionnelle dans la technologie des serveurs ; - Le soumissionnaire ne dispose pas d'autorisation du fabricant.
3	CONSEIL INTERNATIONAL EN BUSINESS INTELLIGENCE (CIBI)	710 150 000	-	-	Non conforme - Le prospectus proposé pour le processeur des unités de cluster de traitement 2U modèle 1, fait ressortir un processeur de type « Y » et non un processeur « S » ou « Q » demandé ; - Le prospectus proposé pour le processeur des unités de cluster de traitement 2U modèle 2, fait ressortir un processeur de type « Y » et non un processeur « S » ou « Q » demandé ; - Le Chef de projet : SEDKI Issam ne dispose pas de projet similaire.
4	GROUPEMENT NUMERITEL / BS GABON	705 623 000	717 756 462	610 092 993	Conforme La correction sur l'offre financière correspond à la TVA sur la formation non calculée, soit 12 133 462 FCFA.
5	GROUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BF SARL / NEURONES TECHNOLOGIES SA	780 933 359	780 933 367	661 807 938	Conforme La correction sur l'offre financière correspond à une erreur de totalisation de son offre, soit 8 FCFA.
ATTRIBUTAIRE :		GROUPEMENT NEXT'S SARL / IT EXPERTIS SARL Pour un montant de sept cent quatorze millions cent treize mille deux cent cinquante-sept (714 113 257) francs CFA toutes taxes comprises et un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours			

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Demande de prix N°2024-00092/MEFP/SG/DMP du 25/10/2024 pour l'acquisition de matériels de bureau au profit de la DGI ; Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3999 du mercredi 30 octobre 2024 ; Financement : Budget de l'Etat, appui de l'Assemblée Législative de la Transition exercice 2024 ; Date de dépouillement : 08/11/2024 ; Date de délibération : 08/11/2024 ; Nombre de plis reçus : 08. Enveloppe prévisionnelle : 99 000 000 FC FA TTC ; Total des offres financières conformes : 628 739 400 FCFA TTC ; Moyenne des offres financières des soumissionnaires : 89 819 914 FCFA TTC ; Moyenne pondérée TTC : 95 327 966 FCFA TTC ; Seuil minimum pondéré (0,85 M) : 81 028 771 FCFA TTC ; Seuil maximum TTC (1,15) : 109 627 161 FCFA TTC.					
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SOLEIL MULTI SERVICES	66 952 000	79 051 360	-----	-----	Non Conforme : -Item 3 (compteur de billets) : Capacité de départ 500 billets au lieu 600 et capacité d'arrivée 220 billets au lieu 300. -Item 4 (détecteur de faux billets) : un seul mode de détection UV au lieu de 4 demandés dans le dossier. -Item 5 (copieur de grande capacité) : Vitesse de copies 1200 cpm dans les ST différente du prospectus. -Item 6 (copieur de moyenne capacité) : Vitesse de copie 25 cpm au lieu de 35 minimum demandée dans le dossier
AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX	74 600 000	88 028 000	74 600 000	88 028 000	Conforme
ARC EN CIEL SERVICE	83 440 000	98 459 200	83 440 000	98 459 200	Conforme
PROTECH SARL	70 950 000	83 721 000	70 950 000	83 721 000	Conforme
LIBRAIRIE PLANETE AFRIQUE	82 360 000	97 184 800	82 360 000	97 184 800	Conforme
JEHO NISSI SARL	66 680 000	78 682 400	66 680 000	78 682 400	Non Conforme : offre anormalement basse car le montant de sa proposition financière de 78 682 400 CFA TTC est inférieur au seuil minimum TTC de 81 028 771 FCFA
LKMS	74 800 000	88 264 000	74 800 000	88 264 000	Conforme
SLCGB	80 000 000	94 400 000	80 000 000	94 400 000	Conforme
ATTRIBUTAIRE	PROTECH SARL pour un montant TTC de quatre-vingt-trois millions sept cent vingt et un mille (83 721 000) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

Résultats provisoires

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

Appel d'Offres Ouvert National N°2024-003/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 19 Septembre 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) CENTRES D'ECOUTE ET DE DIALOGUE POUR JEUNES DANS LES COMMUNES DE BOGANDE, MANNI, KOUKA, NOUNA ET YABA. Maitre d'Ouvrage : Unité de Gestion de Projet du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). N° Référence : BF-PUDTR-437433-CW-RFB

Appel d'Offres Ouvert National N°2024-003/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 19 Septembre 2024.

- Référence de la convocation CAM pour l'ouverture des offres : N° 2024-395/ACOMOD-B/DG/DPM du 21 octobre 2024

Référence de la convocation CAM pour l'ouverture des offres : N° 2024-0424/ACOMOD-B/DG/DPM du 11 Novembre 2024

Lot 1 : Travaux de construction d'un Centre d'Ecoute et de Dialogue pour Jeunes à Bogandé dans la région de l'Est

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	lu publiquement TTC	corrigé TTC	
Groupement APROMAT / ENG	138 623 229	138 694 029	Non Conforme -Diplôme Technicien supérieur BAC +2, option BTP fourni pour le conducteur des travaux au lieu de BAC +3 en Génie civil ou BTP -Chiffre d'affaires de APPRO-MAT non valide DETAILS DES ERREURS : BATIMENT ADMINISTRATIF IX ELECTRICITE : Erreur de sommation du Sous Total Electricité lire 8 709 000f au lieu de 8 649 00 FCFA
Entreprise Général Nouvelle Vision / Bâtiment Travaux Publics (EGNV) BTP SARL	211 167 242	211 167 242	Conforme
Groupement ECRG/TP SA & SEG-NA / BTP Sarl	279 979 936	279 979 936	Non Conforme Chiffre d'affaires de ECRG/TP SA non valide
Entreprise Simporé Bassibri & Fifs (E.SI. B.F) Sarl	251 090 757	212 221 557	Conforme DETAILS DES ERREURS : 0- FRAIS GENERAUX & VRD 0.3 TRAVAUX DE VRD : Erreur de calcul au sous total 0.3 prise en compte des item 0.3.2 et 0.3.3 en PM lire 2 500 000f au lieu de 9 745 000f BATIMENT ADMINISTRATIF I.PREPARATION – TERRASSEMENT : Erreur de sommation du sous total Préparation-Terrassement lire 2 841 983f au lieu de 25 995 000f II. BETON - BETON ARME : Erreur de sommation du sous total Préparation-Terrassement lire 21 783 500f au lieu de 24 625 483f HEBERGEMENT II. BETON - BETON ARME : Erreur de sommation du sous total Béton-Béton Armé lire 26 043 650f ai lieu de 34 870 410f NB : ouvrage en PM donc pas d'incidence financière SALLE POLYVALENTE 237,57 m² IV MENUISERIE METALIQUE ET BOIS : Erreur de sommation du sous total Menuiserie Métallique et Bois ; non prise en compte du sous total 4.2 et 4.1 lire 19 680 930f au lieu de 10 945 930f V PEINTURE : Erreur de sommation Sous-total peinture ; non prise en compte du sous total 5.2 lire 7 212 145f au lieu de 1 422 070f NB : ouvrage en PM donc pas d'incidence financière POINT D'EAU AUTONOME (PEA) III SYSTÈME DE POMPAGE : Erreur de quantité item 3.2 lire 10 au lieu de 8 comme requis dans le DAO lire 7 775 000f au lieu de 7 475 000f au sous total système de pompage
Groupement E.NAB/SORIF SARL	215 353 912	210 235 703	Conforme DETAILS DES ERREURS : 0- FRAIS GENERAUX & VRD 0.3 TRAVAUX DE VRD : Item 0.3.1 : Montant du BPU (1 500 000) ; Montant du devis (3 500 000) I- BATIMENT ADMINISTRATIF IX ELECTRICITE - SECURITE INCENDIE : Item 9.2 Montant du BPU (1 000 000) ; Montant du devis (3 000 000) II- HEBERGEMENT IX ELECTRICITE - SECURITE INCENDIE : item 9.22 Montant en chiffre (1 750 000) différent du montant en lettre (1 000 700) III- SALLE POLYVALENTE 237,57 m² ELECTRICITE - SECURITE INCENDIE : item 9.22 Montant en chiffre (1 750 000) différent du montant en lettre (1 000 700) I- TOILETTES VI CARRELAGE Item 6.1 : Montant en chiffre (7 500) différent du montant en lettre (4 500) Item 6.3 : Montant en chiffre (2000) différent du montant en lettre (3 750) VII CHARPENTE-COUVERTURE-ETANCHEITE 7.2 : Montant en chiffre (7 500) différent du montant en lettre (2 500)
Groupement Africa General Building (AGB)/ Construction Moderne du Burkina (CO.MO.B) SARL	203 707 860	-	Non Conforme -Agrément technique de la catégorie B1 fourni par AGB, expiré et accompagné d'une demande de changement d'agrément en B4 Chiffre d'affaires de AGB non valide

Résultats provisoires

Groupement FAC / GèSèB SA	257 443 001	254 788 001	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang DETAILS DES ERREURS : FRAIS GENERAUX & VRD 0.3 TRAVAUX DE VRD : Erreur de calcul du sous total 0.3 prise en compte de PM de l'item 0.3.3 lire 3 500 000f au lieu de 5 750 000f SALLE POLYVALENTE 237,57 m² IV MENUISERIE METALIQUE ET BOIS : Erreur de quantité au niveau de l'item 4.12.1 lire 622,07 au lieu de 662,07 comme requis dans le DAO NB : ouvrage en PM donc pas d'incidence financière
Groupement Général Burkinabé de Construction (GBC) / Luxe Projet de Construction (LPC)	235 391 151	231 655 524	Conforme DETAILS DES ERREURS : BATIMENT ADMINISTRATIF VI CARRELAGE : Erreur de sommation du VI sous total carrelage lire 7 679 790f au lieu de 10 845 575f SALLE POLYVALENTE 237,57 m² VI CARRELAGE : Erreur de sommation du VI sous total carrelage lire 16 283 225f au lieu de 23 252 750f IX ELECTRICITE : Erreur de calcul Item 9.30 lire 250 000f au lieu de 0 FCFA NB : ouvrage en PM donc pas d'incidence financière
Attributaire	Groupement E.NAB/SORIF SARL pour un montant HTVA de cent soixante-dix-huit millions cent soixante-cinq mille huit cent cinquante (178 165 850) francs CFA soit deux cent dix millions deux cent trente-cinq mille sept cent trois (210 235 703) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois y compris la saison pluvieuse		
Lot 2 : Travaux de construction d'un Centre d'Ecoute et de Dialogue pour Jeunes à Manni dans la région de l'Est			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	lu publiquement TTC	corrigé TTC	
Entreprise Générale Nouvelle Vision / Bâtiment Travaux Publics (EGNV) BTP SARL	364 327 710	382 948 110	Conforme DETAILS DES ERREURS : Salle polyvalente III. Maçonnerie Erreur de sommation de l'item 3.1 à 3.4. Sous total maçonnerie 18 114 065 Fr au lieu de 1 342 060 Fr. NB : L'erreur ci-dessus est sans incidence étant donné que la salle polyvalente est en PM SYSTEME PHOTOVOLTAIQUE Item 9.26 : Différence entre le montant du BPU (2 300 000) et celui du devis (985 000)
Entreprise Nouvelle Génération (ENG) Sarl	343 819 296	384 175 296	Conforme
Groupement Général Burkinabé de Construction (GBC) / Luxe Projet de Construction (LPC)	422 677 660	413 633 367	Conforme DETAILS DES ERREURS : Travaux VRD : Items 0.32 & 0.33 pris en compte dans le devis et en PM comme requis dans le DAO : Sous total : Sous total (26 400 000) au lieu de 30 540 000 Hébergement Erreur de sommation : sous total carrelage (pris en compte en compte de la peinture dans le sous total carrelage) ; 8 516 960 au lieu de 12 041 615
Attributaire	Entreprise Générale Nouvelle Vision / Bâtiments Travaux publics (EGNV/BTP) Sarl pour un montant HTVA de trois cent vingt-quatre millions cinq cent trente-deux mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (324 532 297) francs CFA soit trois quatre-vingt-deux millions neuf cent quarante-huit mille cent dix (382 948 110) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse.		
Lot 3 : Travaux de construction d'un Centre d'Ecoute et de Dialogue pour Jeunes à Kouka dans la région de la Boucle du Mouhoun			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	lu publiquement TTC	corrigé TTC	
Entreprise Générale Nouvelle Vision / Bâtiment Travaux Publics (EGNV) BTP SARL	375 999 899	430 390 229	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang DETAILS DES ERREURS : Administration ELECTRICITE Erreur de sommation de l'item 3.32 (100 000) Non prise en compte du sous total sécurité incendie (45 883 500) dans le volet électricité : 46 745 500 au lieu de 752 000
Groupement KO ET FILS (K.E.F) SARL / YEYON	348 905 309	-	Non Conforme Garantie d'offre non conforme au modèle requis dans le DAO
Entreprise Nouvelle Génération (ENG) Sarl	346 651 296	387 899 671	Conforme DETAILS DES ERREURS : Frais généraux Mesures environnementales Erreur de quantité à l'item 0.2.4 : 100 plants au lieu de 50 Clôture guérite Terrassement Erreur de quantité : l'item 1.2 : 64 m3 au lieu de 85 requis ; i1.3 : 83.02 m3 au lieu de 109.42 m3 requis. Sous total I 1 693 250 au lieu de 1 337 550 dans le devis Béton Béton-armé Erreurs de quantités : l'item 2.1 à l'item 2.6 ; l'item 2.9 ; 2.11, 2.12 et 2.13 Sous total II : 31 500 954 au lieu de 27 247 954 dans le devis Revêtement peinture

Résultats provisoires

			Erreurs de quantités de l'item 5.1 à l'item 5.3 Sous total V : 3 749 890 au lieu de 2 852 140 dans le devis.
LAMBO SERVICES	450 633 593	-	Non Conforme Garantie d'offre non conforme au modèle requis dans le DAO
Groupement ECRG/TP SA & SEG-NA / BTP Sarl	418 706 359	418 706 359	Non Conforme Chiffre d'affaires de ECRG/TP SA non valide
E.G.P.Z Sarl	390 347 599	399 787 599	Conforme DETAILS DES ERREURS : O.3 TRAVAUX DE VRD Item 0.3.1 : Montant du BPU (10 000 000) différent du montant du devis (2 000 000)
Entreprise Simporé Bassibri & Fifs (E.SI. B.F) Sarl	391 865 274	400 035 142	Conforme DETAILS DES ERREURS : Récapitulatif : une toilette totalisée au lieu de deux requis par le DAO. (6 923 618)
EZIKAF SARL	332 263 675	-	Non Conforme Garantie d'offre non conforme au modèle requis dans le DAO
Commerce Général & Prestations de Services Divers (CGPS –NIGER) SA	430 676 875	430 676 170	Non évalué pour la poste qualification au regard du rang DETAILS DES ERREURS : Salle polyvalente Peinture : Erreur de sommation : Sous total peinture sur menuiserie métallique sommé doublement. Pas d'incidence étant donné que la salle polyvalente en PM. Clôture : Erreur de quantité terrassement et Béton et Béton-armé : (souvent 3 chiffres après la virgule au lieu de deux requis dans le DAO).
ESL Multi Services	397 192 644	412 412 254	Non Conforme - Marchés similaires non conformes ; - Chiffre d'affaires non valide. DETAILS DES ERREURS : Bâtiment administratif Menuiserie métallique et bois Erreur de sommation : 12 204 475 au lieu de 3 125 000 qui est le sous total du sous point menuiserie métallique. Hébergement Electricité : Erreur de sommation. Les items 9.1 à 9.22 (3 818 500) non pris en compte dans les calculs. Salle polyvalente Electricité : Erreur de sommation. Les items 9.1 à 9.22 (11 003 000) non pris en compte dans les calculs.
Attributaire	Entreprise Nouvelle Génération (ENG) Sarl pour un montant HTVA de trois cent trente-sept millions sept cent vingt-huit mille cinq cent trente-cinq (337 728 535) francs CFA soit trois cent quatre dix-huit millions cinq cent dix-neuf mille six cent soixante-onze (398 519 671) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse		
Lot 4 : Travaux de construction d'un Centre d'Ecoute et de Dialogue pour Jeunes à Nouna dans la région de la Boucle du Mouhoun			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	lu publiquement TTC	corrigé TTC	
Groupement APROMAT / ENG	140 087 267	138 585 964	Non Conforme -Diplôme Technicien supérieur BAC +2, option BTP fourni pour le conducteur des travaux au lieu de BAC +3 en Génie civil ou BTP -Chiffre d'affaires de APPRO-MAT non valide DETAILS DES ERREURS : BATIMENT ADMINISTRATIF IX ELECTRICITE : Erreur de sommation du Sous Total Electricité lire 8 809 000f au lieu de 8 749 00f SALLE POLYVALENTE 201,58 m² IX ELECTRICITE : Erreur de quantité au niveau de l'item 9.18 lire 2 au lieu de 3 comme requis dans le DAO
Entreprise Général Nouvelle Vision / Bâtiment Travaux Publics (EGNV) BTP SARL	228 906 530	222 618 705	Conforme DETAILS DES ERREURS : BATIMENT ADMINISTRATIF VIII PLOMBERIE SANITAIRE : Erreur de sommation du sous total plomberie lire 4 056 000f au lieu de 19 384 665f HEBERGEMENT V. PEINTURE : Erreur de sommation du sous total peinture ; non prise en compte du total 5.1 lire 6 279 545f au lieu de 5 607 045f NB : ouvrage en PM donc pas d'incidence financière SALLE POLYVALENTE 237,57 m² I.PREPARATION – TERRASSEMENT : Erreur de sommation du Sous-total Préparation-Terrassement ; non prise en compte des items 1. 1 et 1.2 lire 7 766 940f au lieu de 6 980 870f NB : ouvrage en PM donc pas d'incidence financière
LAMBO SERVICES	265 110 146	-	Non Conforme Garantie d'offre non conforme au modèle requis dans le DAO
Groupement ECRG/TP SA & SEG-NA / BTP Sarl	252 603 069	252 603 069	Non Conforme Chiffre d'affaires de ECRG/TP SA non valide
Entreprise Kanazoé Salifou (EKS) SA	229 386 808	221 903 897	Conforme DETAILS DES ERREURS : FRAIS GENERAUX & VRD

Résultats provisoires

			0.4 TRAVAUX DE VRD : Erreur de calcul au sous total 0.3 prise en compte des item 0.3.2 et 0.3.3 en PM lire 5 000 000f au lieu de 11 810 000f TOILETTE RECAPITULATIF TOILETTE VI CARRELAGE : Erreur de report du sous total VI carrelage lire 655 250f au lieu de 420 975f
EZIKAF SARL	200 541 898	-	Non Conforme Garantie d'offre non conforme au modèle requis dans le DAO
Groupement E.NAB/SORIF SARL	236 066 092	236 076 110	Conforme DETAILS DES ERREURS : BATIMENT ADMINISTRATIF BETON - BETON ARME CLÔTURE-GUERITES II.BETON - BETON ARME : Erreur de quantité au niveau de l'item 2.13 lire 1620,56 au lieu de 1620,58 requis dans le DAO
Groupement Africa General Building (AGB)/ Construction Moderne du Burkina (CO.MO.B) SARL	223 216 272	-	Non Conforme -Agrément technique de la catégorie B1 fourni par AGB, expiré et accompagné d'une demande de changement d'agrément en B4 -Chiffre d'affaires de AGB non valide
Attributaire	Entreprise Kanazoé Salifou (EKS) SA pour un montant HTVA de cent quatre-vingt-huit millions cinquante-quatre mille cent cinquante (188 054 150) francs CFA soit deux cent vingt et un millions neuf cent trois mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (221 903 897) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois y compris la saison pluvieuse		
Lot 5 : Travaux de construction d'un Centre d'Ecoute et de Dialogue pour Jeunes à Yaba dans la région de la Boucle du Mouhoun			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC	
Groupement APROMAT / ENG	223 816 969	226 874 765	Non Conforme -Diplôme Technicien supérieur BAC +2, option BTP fourni pour le conducteur des travaux au lieu de BAC +3 en Génie civil ou BTP -Chiffre d'affaires de APPRO-MAT non valide DETAILS DES ERREURS : BATIMENT ADMINISTRATIF : MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS, FAUX PLAFOND 4.3 MENUISERIE BOIS : itèm 4.3.4 : prix unitaire non renseigné Sous Total Electricité : Erreur de sommation : Sous total électricité : 12549000 au lieu de 12 609 000 corrigés HEBERGEMENT : Ajout d'items GPM1 & GPM3 qui ne figurent pas dans le DAO SALLE POLYVALENTE 201,58 m² : Erreurs de quantité dans les items suivants : 2.1 à 2.16 ; 2.18 ; 3.1 à 3.4 ; 3.8 ; 4.12.1 ; 5.2.1 à 5.2.2 ; 5.3.1 ; 6.1 à 6.2 ; 6.4 ; 9.18 V- CLÔTURE-GUERITES : Erreur de quantité aux items 1.2 ; 1.3 ; 2.1 à 2.6 ; 2.9 ; 2.11 à 2.12 ; 5.2 à 5.3 1.6 : Erreur de quantité : 753,07 au lieu de 753,07 requis TOILETTES : Ajout d'item 3.7 au cadre de devis du DAO IX ELECTRICITE - SECURITE INCENDIE : Item (Prises télévision de type mosaïc de chez Legrand ou équivalent) : prix unitaire non renseigné
Entreprise Général Nouvelle Vision / Bâtiment Travaux Publics (EGNV) BTP SARL	377 177 925	377 177 925	Conforme
E.G.P.Z Sarl	376 638 117	358 590 725	Conforme DETAILS DES ERREURS : 0.1 INSTALLATIONS DE CHANTIER 0.1.1 : Montant du BPU (10 000 000) différent du montant dans le devis (18 000 000) 0.1.2 : Montant du BPU (8 000 000) différent du montant dans le devis (16 000 000) II- HEBERGEMENT IX ELECTRICITE - SECURITE INCENDIE : Item (Prises télévision de type mosaïc de chez Legrand ou équivalent) : prix unitaire non renseigné
Entreprise Kanazoé Salifou (EKS) SA	370 440 303	361 657 622	Conforme DETAILS DES ERREURS : Travaux VRD : Prise en compte des poste 0.3.2 et 0.3.3 qui sont en PM
EZIKAF SARL	321 340 085	-	Non Conforme Garantie d'offre non conforme au modèle requis dans le DAO
Groupement FAC / GèSèB SA	436 326 618	436 356 118	HEBERGEMENT Electricité : Sous point 9.22Prise télévision non renseigné. IX ELECTRICITE - SECURITE INCENDIE : Item (Prises télévision de type mosaïc de chez Legrand ou équivalent) : prix unitaire non renseigné
Attributaire	E.G.P.Z Sarl pour un montant HTVA de trois cent trois millions huit cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quarante-cinq (303 890 445) francs CFA soit trois cent cinquante-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix mille sept cent vingt-cinq (358 590 725) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse		

Résultats provisoires

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N°021/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les travaux de raccordement par fibre optique pour l'interconnexion des sites et du câblage informatique des bâtiments au profit de l'ONEA. **Financement** : Budget ONEA, gestion 2024
- **Publication** : Revue des marchés publics N°3946 du 16 08/2024- **Date d'ouverture des plis** : 17/09/2024
- **Nombre de lots** : deux (02) - **Nombre de plis** : dix (10) - **Date de délibération** : 26/09/2024

Lot 1 : Interconnexion par fibre optique entre le bâtiment administratif du Centre des Métiers de l'Eau (CEMEA), le bâtiment de la Direction Régional de Ouagadougou (DRO), l'Agence ONEA Gounghin et le siège.

Direction Régionale de Ouagadougou (DRD); l'Agence ONERA Ouagadougou et le siège.					
SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
					Budget prévisionnel : 180 000 000 de FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) 149 202 560 FCFA Borne supérieure (1,15M) 201 862 287 FCFA
ORANGE BURKINA		179 860 669	-	176 285 155 556	Offre non conforme, Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 22 050 000 au lieu de 2 205 000 à l'item 1 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 2 205 au lieu de 88 200 à l'item 2 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 2205 au lieu de 11 500 000 à l'item 3 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 1 470 000 au lieu de 29400 à l'item 5 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 29 400 au lieu de 58 800 à l'item 6 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 878 775 au lieu de 3 575 099 à l'item 1 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 330 750 au lieu de 3 307 500 à l'item 10 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 54 390 au lieu de 2 012 430 à l'item 11 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 4 410 au lieu de 19 827 360 à l'item 12 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 4 410 au lieu de 4 537 899 à l'item 13 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 2 940 au lieu de 41160 à l'item 14 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 5 145 au lieu de 241 815 à l'item 15 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 11025 au lieu de 319 725 à l'item 16 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 44100 au lieu de 5 688 900 à l'item 17 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 14700 au lieu de 308 700 à l'item 18 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 588 au lieu de 2 940 000 à l'item 19 du tableau 2. Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre et le montant en lettre dans le BPU lire 7 350 au lieu de 264 600 à l'item 20 du tableau 2. entraînant une augmentation de l'offre à plus de 10 000%
INTELLECT SOLUTIONS SARL	134 156 700	158 304 906	-	158 069 732	Offre conforme, classée 1ère ; incohérence entre le montant dans le BPU et celui dans le DQE lire 2100000 dans le BPU et 1600000 dans le DQE entraînant une augmentation de 590 000 TTC soit 0,37% ; incohérence entre le montant dans le BPU et celui dans le DQE 2 000 700 dans le BPU et 2700 000 dans le DQE à l'ITEM 21 du tableau 2
VISTA INGENIERIA & OBRA CIVIL	150 862 600	178 017 868	-	178 017 868	Offre conforme, classée 5^{ème}
BUSIA TECH		174 140 270		174 140 270	Offre conforme, classée 3^{ème}
AFRIK LONNYA	126 349 880	149 092 858		149 092 858	Offre non conforme : offre anormalement basse
DEFIS & STRATEGIE		179 310 440		179 310 440	Offre conforme, classée 6^{ème}
IT PROJET		174 775 346		174 775 346	Offre conforme, classée 4ème
LUSAKA TELECOM SOLUTION		167 585 724		167 585 724	Offre conforme, classée 2^{ème}
ATTRIBUTAIRE	INTELLECT SOLUTIONS SARL, 04 BP 8136 Ouagadougou 04 Tél : (+226) 25 50 40 50/70 24 36 79 - RCCM BF OUA-01-2024 - B13 -12093 – IFU N°00168358C - Email : contact@intellectsolutions.net, pour un montant cent trente-trois millions neuf cent cinquante-sept mille quatre cents (133 957 400) Francs HTVA soit cent cinquante-huit millions soixante-neuf mille sept cent trente-deux (158 069 732) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois.				

Résultats provisoires

Lot 2 : câblage informatique et courant ondulé des sites ONEA					
Soumissionnaires	Montants en FCFA				Observations/Décisions
	Lus		Corrigés		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
S-I-E FASO SARL	48 407 625			57 120 998	Budget prévisionnel : 68 000 000 de FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) 55 900 112 FCFA Borne supérieure (1,15M) 75 629 563 FCFA Offre conforme, classée 1^{ère}
BURKINDI MULTI SERVICE		55 674 760	53 957 000	63 669 260	Offre conforme, classée 3^{ème} ; discordance entre le montant dans le BPU et le montant dans le DQE 250 000 dans LE BPU et 20 000 DQE à l'item 1 du tableau 2 ; erreur sur quantité à l'item 9 du tableau 10 lire 10 au lieu de 1 Entrainant une variation de + 7 994 500 TTC soit 14,36%
VISTA INGENIERIA & OBRA CIVIL	54 920 000	64 805 600	57 120 000	67 401 600	Offre conforme, classée 4^{ème} ; Erreur sur quantité lire 30 au lieu de 0 à l' item 3 tableau 1 ; erreur sur quantité lire 30 au lieu de 0 à l' item 6 tableau 1 erreur sur quantité lire 30 au lieu de 0 à l' item 7 tableau 1 ; erreur sur quantité lire 30 au lieu de 0 à l' item 13 tableau 1 , entrainant une variation de l'offre à la hausse de +2 596 000 TTC soit +4%.
BUSIA TECH		67 047 600		68 227 600	Offre conforme, classée 5^{ème} ; erreur sur quantité a l'item 9 du tableau 10lire 10 au lieu de 0 ; entrainant une variation de l'offre à la hausse de +1 180 000 TTC soit 1.76%.
DEFIS & STRATEGIE		55 192 140		55 616 940	Offre non conforme ; offre anormalement basse ; erreur sur quantité a l'item 9 du tableau 10 lire 10 au lieu de 2 ; entrainant une variation de l'offre à la hausse de +424 800 TTC soit 0.77%.
IT PROJET		62 064 460		62 436 160	Offre conforme classée 2^{ème} ; erreur sur quantité a l'item 9 du tableau 10 lire 10 au lieu de 1, entrainant une variation de l'offre à la hausse de + 371 700 soit +0,59%.
ATTRIBUTAIRE	S-I-E FASO SARL, 05 BP Ouaga 05 - Tél : (00226) 78 88 77 30/70 41 56 21 – RCCM : BF OUA-2018 B13-05339 IFU 00107102 L, pour un montant de quarante-huit millions quatre cent sept mille six cent vingt-cinq (48 407 625) Francs HTVA soit cinquante-sept millions cent vingt mille cent quatre-vingt-dix-huit (57 120 998) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois.				

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE					
MANIFESTATION D'INTERET N°048-2024/ABER/DG/DMP POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE LISTE COMPLEMENTAIRE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE SERVICES AU TITRE DE L'ANNEE 2024					
Publication de l'avis : Quotidien n°3987 du lundi 14 octobre 2024 ;					
Date d'ouverture, d'analyse et de délibération : Vendredi 18 octobre 2024 ; Nombre de plis reçus : 14					
N°	Nom commercial	RCCM	Domaine d'activités	Adresse	Observations
Lot 1 : Abonnement à l'internet					
1	M'DATA TELECOM	BF OUA 2018 B 7894	Connexion à l'internet	07 06 67 80/ 70 24 34 21	Retenue
2	AFRIK LONNYA	BF OUA 01 2023 M 12862	Informatique, télécom et formation	25 47 68 34/ 70 20 22 82	Retenue
3	AXEL SARL	BF OUA 01 2020 B12 06477	Ingénierie informatique	25 34 33 19/ 70 44 95 98	Retenue
4	INFOLEC - TECH	BF OUA 2009 A 4007	Réseaux et télécoms	78 21 69 88/ 70 74 81 53	Retenue
5	SANCFIS	BF OUA 2020 M 12697	Exploitation de réseaux et télécommunication	25 30 50 70/ 78 91 91 91/ 55 91 91 91	Retenue
6	PROACT	BF OUA 01 2019 B13 03425	Ingénierie informatique, audit et suivi évaluation marketing et commercial	01 00 19 19/ 58 02 20 20	Retenue
7	INITIATIVE-SERVICES	BF OUA 2006 M 168	Télécom, fourniture d'accès internet, data et équipements	53 69 88 88	Retenue
Lot 2 : Mise à jour de logiciels comptables, d'établissement des états financiers et de la paie					
1	GROUPEMENT FIDALLI BURKINA/ CBS	BF OUA 2021 B 1688 BF OUA 2018 M 1484	Assistance comptable, audit, commissariat aux comptes, expertise comptable, conseils et activités connexes	25 36 76 16/ 70 61 95 95/ 67 09 34 56	Retenue
2	FAIRTRADE INDUSTRIAL EQUIPMENT	BF OUA 2021 B 713	Audit, ingénierie informatique	77 88 22 06	Retenue
3	MICROSYS SARL	BF OUA 2017 B 9647	Prestations de services informatiques, électronique, réseau et télécommunication, internet, audit, conseil et formations	25 36 25 09/ 70 24 06 59/ 74 43 30 30	Retenue
4	AFRIK LONNYA	BF OUA 01 2023 M 12862	Informatique, télécom et formation	25 47 68 34/ 70 20 22 82	Retenue
5	AXEL SARL	BF OUA 01 2020 B12 06477	Ingénierie informatique	25 34 33 19/ 70 44 95 98	Retenue
6	BOUDHA FREE	BF OUA 2017 A 6813	Ingénierie logiciel, analyse et audit des besoins, conception et réalisation de technologie internet	70 17 99 20/ 76 72 74 74	Retenue
7	CECAF	BF OUA 2020 B 3239	Audit, contrôles, expertise comptable, commissariat aux comptes	70 73 44 31/ 74 00 80 67	Retenue
8	GLORIM SERVICE SARL	BF OUA 2011 B 516	Informatique et réseau	71 24 31 05/ 78 28 84 66	Retenue
9	SOFT BUSINESS SERVICES	BF OUA 2018 A 4425	Ingénierie informatique	70 06 07 25/ 77 22 77 11	Retenue
10	PROACT	BF OUA 01 2019 B13 03425	Ingénierie informatique, audit et suivi évaluation marketing et commercial	01 00 19 19/ 58 02 20 20	Retenue

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres international n° 021/ 2024 lancé pour la fourniture d'accessoires de réseaux de distribution
Publication de l'avis: Quotidien n° 3849 du mercredi 03 avril 2024 des Marchés Publics
Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 1 : Fourniture de cosses, d'armements et accessoires de ligne, de ferrures et boulonnerie

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	GAS Sarl	Mini 307 036 000 Maxi 363 617 000	Mini 307 036 000 Maxi 363 617 000	Conforme
2	ETEL	Mini 138 154 400 Maxi 170 604 400	-	Non conforme : montant mini : il y a discordance entre le montant mini (138 154 400 F CFA) de la lettre de soumission et le montant mini du bordereau des prix pour les fournitures (260 608 900 F CFA) en l'absence de toute correction ; montant maxi : il y a discordance entre le montant maxi (170 604 400) F CFA de la lettre de soumission et le montant maxi du bordereau des prix pour les fournitures (305 148 000 F CFA) en l'absence de toute correction. L'offre de ETEL est par conséquent écartée conformément à la circulaire N°2020/0030/ARCOP/CR/znmr du 03 / 09/2020.
3	SODIMEL	344 432 560	-	Non conforme : L'entreprise ne fait pas ressortir le montant mini et le montant maxi dans sa lettre de soumission. L'offre de SODIMEL est écartée conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 30 septembre 2020.
4	ESPACE MATERIAUX	Mini 245 195 150 Maxi 297 183 000	Mini 252 289 900 Maxi 295 489 110	Non conforme : Item 2 : discordance entre le montant en lettre (6 005 F CFA) et le montant en chiffre (6 500 F CFA) du bordereau des prix unitaires. Le montant en lettre a prévalu sur le montant en chiffre ; item 5 : discordance entre le montant en lettre (3 005 F CFA) et le montant en chiffre (3 500 F CFA) du bordereau des prix unitaires. Le montant en lettre a prévalu sur le montant en chiffre. Cela a entraîné une variation de 2,89 % sur le montant mini et - 0,57 % sur le montant maxi. Offre anormalement basse.
5	Groupeement SOBCI Sarl / SHE	Mini 273 024 388 Maxi 316 083 650	Mini 273 024 388 Maxi 316 083 650	Conforme
6	Groupeement AFRIK ECO Sarl/ COGEA INTERNATIONAL	Mini 277 435 700 Maxi 311 579 000	Mini 277 435 700 Maxi 311 579 000	Conforme
7	SO. DA. COF Sarl	Mini 312 941 900 Maxi 365 640 700	Mini 312 941 900 Maxi 365 640 700	Conforme
8	Groupeement EFT / SASSIN INTERNATIONAL	Mini 252 083 400 Maxi 300 947 200	Mini 252 083 400 Maxi 300 947 200	Non conforme : offre anormalement basse

Attributaire provisoire : Groupeement SOBCI Sarl / SHE pour un montant mini TTC de deux cent soixante-treize millions vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-huit (273 024 388) F CFA et un montant maxi TTC de trois cent seize millions quatre-vingt-trois mille six cent cinquante (316 083 650) F CFA avec un délai d'exécution de 180 jours

Lot 2 : Fourniture d'appareils de protection électrique et interrupteurs

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	GAS Sarl	Mini 615 476 200 Maxi 760 097 000	Mini 615 476 200 Maxi 760 097 000	Conforme
2	Groupeement TCG / ENIM	Mini 612 711 460 Maxi 709 347 560	Mini 612 711 460 Maxi 709 347 560	Non conforme : Offre anormalement basse
3	SODIMEL	699 480 400	-	Non conforme : L'entreprise ne fait pas ressortir le montant mini et le montant maxi dans sa lettre de soumission. L'offre de SODIMEL est écartée conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 30 septembre 2020.
4	Groupeement SOBCI Sarl / SHE	Mini 652 256 800 Maxi 797 001 500	Mini 653 259 800 Maxi 797 001 500	Conforme : Item 11 : erreur de calcul sur le montant mini du lot 2. Il s'agit de 59 850 000 F au lieu de 59 000 000 F. cela a entraîné une variation de 0,15 %.
5	Groupeement AFRIK ECO Sarl / COGEA INTERNATIONAL	Mini 600 148 000 Maxi 728 768 000	-	Non conforme : interrupteur IACT 400 A 36 kV : autorisation du fabricant GOPOWER non fourni,

Résultats provisoires

				interrupteur IACT 400 A 24 kV : autorisation du fabricant GOPOWER non fourni, disjoncteur compact 100 A : spécification du fabricant SCHNEIDER proposée avec un entête du fabricant JUNWEI ELECTRIC, disjoncteur compact 250A : spécification du fabricant SCHNEIDER proposée avec un entête du fabricant JUNWEI ELECTRIC.
6	Groupeement EFT / SASSIN INTERNATIONAL	Mini 631 105 300 Maxi 709 445 500	Mini 631 105 300 Maxi 709 445 500	Non conforme : Offre anormalement basse
7	Groupeement SEET / C-TRAPE	Mini 1 353 829 340 Maxi 1 554 915 500	-	Non conforme : contacteurs AC-1-55 ; 60 A: pas d'autorisation et prospectus du fabricant CHINT ; contacteurs AC-1-55i, 80 A: pas d'autorisation et prospectus du fabricant CHINT.
8	Groupeement OKAZ / GMS	Maxi 781 948 240	-	Non conforme : L'entreprise ne fait pas ressortir le montant mini dans sa lettre de soumission. L'offre du Groupeement OKAZ/ GMS est écartée conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 30 septembre 2020.
9	Groupeement FT BUSINESS / SCTT	Mini 2 291 344 230 Maxi 2 487 154 091	Mini 2 291 344 230 Maxi 2 487 154 091	Non conforme : Offre hors budget : le budget (montant maxi) est de 898 000 000 F CFA TTC. Offre à écarter conformément à l'arrêté n° 2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022.

Attributaire provisoire : GAS Sarl pour un montant mini TTC de six cent quinze millions quatre cent soixante-seize mille deux cents (615 476 200) F CFA et un montant maxi TTC de sept cent soixante millions quatre-vingt-dix-sept mille (760 097 000) F CFA avec un délai d'exécution de 180 jours

Lot 3 : Fourniture d'équipements électriques

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	GAS Sarl	Mini 221 545 000 Maxi 260 190 000	Mini 221 545 000 Maxi 260 190 000	Conforme
2	SODIMEL	236 369 340	-	Non conforme : L'entreprise ne fait pas ressortir le montant mini et le montant maxi dans sa lettre de soumission. L'offre de SODIMEL est écartée conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 30 septembre 2020.
3	ESPACE MATERIAUX	Mini 222 415 250 Maxi 255 971 500	Mini 222 415 250 Maxi 255 971 500	Non conforme : Offre anormalement basse
4	Groupeement SOBCI Sarl/ SHE	Mini 243 752 600 Maxi 275 022 600	Mini 243 847 000 Maxi 275 022 600	Conforme : Item 9 lot 2 : erreur sur la quantité mini. Il s'agit de 5 au lieu de 4. Cela a entraîné une variation de 0,04 %.
5	Groupeement AFRIK ECO Sarl/ COGEA INTERNATIONAL	Mini 224 760 500 Maxi 265 913 000	Mini 224 760 500 Maxi 265 913 000	Conforme

Attributaire provisoire : GAS Sarl pour un montant mini TTC de deux cent vingt et un millions cinq cent quarante-cinq mille (221 545 000) F CFA et un montant maxi TTC de deux cent soixante millions cent quatre-vingt-dix mille (260 190 000) F CFA avec un délai d'exécution de 180 jours

Lot 4 : Fourniture de panneaux bois de branchement

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	SODIMEL	180 922 025	-	Non conforme : L'entreprise ne fait pas ressortir le montant mini et le montant maxi dans sa lettre de soumission. L'offre de SODIMEL est écartée conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 30 septembre 2020.
2	SAKSEY	Mini 132 443 200 Maxi 154 491 500	Mini 132 443 200 Maxi 154 491 500	Conforme
3	Groupeement COGEMOB / EMIP Construction	Mini 137 178 540 Maxi 160 008 000	Mini 137 178 540 Maxi 160 008 000	Conforme

Attributaire provisoire : SAKSEY pour un montant mini TTC de cent trente-deux millions quatre cent quarante-trois mille deux cents (132 443 200) F CFA et un montant maxi TTC de cent cinquante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cents (154 491 500) F CFA avec un délai d'exécution de 180 jours

Résultats provisoires

Lot 5 : fourniture de poteaux béton à OUAHIGOUYA				
N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	SODIMEL	255 702 460	-	Non conforme : L'entreprise ne fait pas ressortir le montant mini et le montant maxi dans sa lettre de soumission. L'offre de SODIMEL est écartée conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 30 septembre 2020.
2	ESPACE MATERIAUX	Mini 190 826 650 Maxi 233 474 800	Mini 190 826 650 Maxi 237 014 800	Non conforme : Item 13 : erreur sur la quantité maxi du lot 5. Il s'agit de 5 000 au lieu de 4 000. Cela a entraîné une variation de 1,52 % ; Offre anormalement basse
3	SO. DA. COF Sarl	Mini 252 346 540 Maxi 297 696 300	Mini 252 346 540 Maxi 297 696 300	Conforme
4	Groupeement SEET/ C-TRAPE	Mini 533 891 000 Maxi 661 685 000	Mini 533 891 000 Maxi 663 101 000	Non conforme : Item 19 : erreur sur la quantité maxi du lot 5. Il s'agit de 2 500 au lieu de 2 300. Cela a entraîné une variation de 0,21 % ; Offre hors budget : le budget (montant maxi) est de 299 000 000 F CFA TTC. Offre à écarter conformément à l'arrêté n° 2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022.

Attributaire provisoire : SO. DA. COF Sarl pour un montant mini TTC de deux cent cinquante-deux millions trois cent quarante-six mille cinq cent quarante (252 346 540) F CFA et un montant maxi TTC de deux cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent quatre-vingt-seize mille trois cents (297 696 300) F CFA avec un délai d'exécution de 180 jours

Lot 6 : Fourniture d'extrémités et jonctions				
N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	ETEL	Mini 138 154 400 Maxi 170 604 400	Mini 138 154 400 Maxi 170 604 400	Non conforme : Le montant du chiffre d'affaires annuel moyen global de l'entreprise est inférieur (120 110 635 F CFA) à celui exigé par le DAO (243 000 000 F CFA).
2	SODIMEL	181 500 166	-	Non conforme : L'entreprise ne fait pas ressortir le montant mini et le montant maxi dans sa lettre de soumission. L'offre de SODIMEL est écartée conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 30 septembre 2020.
3	ESPACE MATERIAUX	Mini 126 378 000 Maxi 158 533 000	Mini 126 740 850 Maxi 157 364 800	Conforme : Item 10 : discordance entre le montant en lettre (9 005 F CFA) et le montant en chiffre (9 500 F CFA) du bordereau des prix unitaires. Le montant en lettre a prévalu sur le montant en chiffre. Cela a entraîné une variation de 0,29 % sur le montant mini et - 0,74 % sur le montant maxi ; Offre anormalement basse.
		Initial	Corrigé	
4	SO. DA. COF Sarl	Mini 252 346 540 Maxi 297 696 300	-	Non conforme : Montant mini : Il y a discordance entre le montant mini (252 346 540 F CFA) de la lettre de soumission et le montant mini du bordereau des prix pour les fournitures (157 547 700 F CFA) en l'absence de toute correction ; Montant maxi : Il y a discordance entre le montant maxi (297 696 300 F CFA) de la lettre de soumission et le montant maxi du bordereau des prix pour les fournitures (188 015 300 F CFA) en l'absence de toute correction. L'offre de SO. DA. COF Sarl est par conséquent écartée conformément à la circulaire N°2020/0030/ARCOP/CR/znmr du 03 / 09/2020.
5	Groupeement TECO/ EFT	Mini 137 894 800 Maxi 170 669 300	Mini 137 894 800 Maxi 170 669 300	Conforme

Attributaire provisoire : Groupeement TECO/ EFT pour un montant mini TTC de cent trente-sept millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille huit cents (137 894 800) F CFA et un montant maxi TTC de cent soixante-dix millions six cent soixante-neuf mille trois cents (170 669 300) avec un délai d'exécution de 180 jours



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU CENTRE

DEMANDE DE PRIX N°2024-32/CO/M/DCP : Acquisition de logiciel et licences informatiques au profit de la commune de Ouagadougou

Financement : Budget communal 2024 ; Publications : Revues des Marchés Publics N°3995 du 24/10/2024 ;

Date d'ouverture : 30/10/2024.

Lot 1 : Acquisition de licences Adobe

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
Aucune offre reçue				
ATTRIBUTAIRE	Infructueux pour absence d'offre.			

Lot 2 : Acquisition de licences Windows et MS Office

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Rang	Observations
PRODIGIA	3 601 750 HTVA 4 250 065 TTC	--	4 142 012 HTVA	1 ^{er}	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours.
ATTRIBUTAIRE	PRODIGIA pour un montant de trois millions six cent mille sept cent cinquante (3 601 750) F CFA HTVA soit quatre millions deux cent cinquante mille soixante-cinq (4 250 065) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.				

Lot 3 : Acquisition de système de tracking et contrôle (anti chiffonnage) des camions

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
Annulé pour insuffisance du dossier technique				

REGION DES CASCADES

RESULTATS PROVISOIRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2024-011/RCAS/PLRB/CDKR relatif aux travaux de construction d'infrastructures au profit de la commune de Dakoro. Financement budget communal, gestion 2024, (FMDL).

Référence de publication : quotidien de marchés publics N° 3998 du mardi 29 octobre 2024 page 41.

Date d'ouverture : 07 novembre 2024 ; Date de délibération 12 novembre 2024

Nombre de plis : lot 1 : 02 ; Nombre de plis : lot 2 : 02 ; Nombre de plis : lot 3 : 03

LOT 1 : construction d'un parking au profit de la mairie

Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrige F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SO.GE.K Sarl	3 108 350	3 667 853	-	-	Conforme 1 ^{er}
SORAV	3 278 750	3 868 925	-	-	Conforme 2 ^e
Attributaire	SO.GE.K Sarl pour un montant de trois millions six cent soixante-sept mille huit cent cinquante-trois (3 667 853) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

LOT 2 : construction d'une fourrière au profit de la mairie de Dakoro

SO.GE.K Sarl	4 194 910	4 949 994	-	-	Conforme 1 ^{er}
SORAV	4 761 081	5 618 001	-	-	Conforme 2 ^e
Attributaire	SO.GE.K Sarl pour un montant de quatre millions neuf cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (4 949 994) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours				

Lot 3 : construction de hangars au Marché de Dakoro

SOCIETE SANLE ET FILS	13 501 805	15 932 130	15520195	18 313 830	Conforme : 1 ^{er} Les prix des Items V1, V2, V3, et V4 ont fait l'objet d'une erreur en dans les écritures en lettres respectivement 20 000 en lettre en lieu et place de 13 500, 20 000 en lettre en lieu et place de 13 500, 19 300 en lettre en lieu et place de 13500 et 20 000 en lettre en lieu et place de 13 500 entraînant une augmentation du prix de l'offre de SANLE ET FILS de l'ordre de 14,95% de son offre initiale
	SO.GE.K Sarl	15 768 454	18 606 776		Conforme 2 ^e
	SORAV	15 836 740	18 687 353		Conforme 3 ^e
	Attributaire	SOCIETE SANLE ET FILS pour un montant de dix-huit millions trois cent treize mille huit cent trente (18 313 830) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.			

Résultats provisoires

RESULTATS PROVISOIRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2024-012/RCAS/PLRB/CDKR relatif acquisition et pose de lampes solaires au profit de la commune de Dakoro. Financement budget communal, gestion 2024, (FMDL). Référence de publication : quotidien de marches publiques N° 3998 du mardi 29 octobre 2024 page 41. Date d'ouverture : 07 novembre 2024 Date de délibération : 12 novembre 2024 Nombre de plis : lot unique : 04					
LOT unique : acquisition et pose de lampes solaires au profit de la commune de Dakoro					
Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ECOS-AFRIQ	11 959 500	14 112 210	-	-	Conforme 2^e
OSAG	11 964 200	14 117 756	11 914 000	14 058 520	Conforme 1^{er} Le prix de l'Item 1 des fournitures et installation de luminaires solaires : cent soixante-cinq mille en lettre en lieu et place de cent soixante-treize mille et de l'Item 2 transport et manutention : cinq cent neuf mille huit cent en lieu et place de quatre cent mille en lettre qui ont entraîné une diminution de l'offre de OSAG de l'ordre de 0,46% de son offre initiale
OUATTKO	12 053 000	14 222 540	12 953 000	15 284 540	Conforme : 4^e Erreur d'écriture sur les Items 1 et 2 des autres prestations : 900 000 en lieu et place de 400 000 et 900 000 en lieu et place de 500 000.
LEADERS SERVICES	12 880 500	15 284 540	-	-	Conforme : 3^e
Attributaire	OSAG pour un montant de Quatorze millions cinquante-huit mille cinq cent vingt (14 058 520) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

RESULTATS PROVISOIRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2024-010/RCAS/PLRB/CDKR relatif aux travaux de construction d'une salle de professeurs au lycée de Dakoro. Financement budget communal, gestion 2024, (FMDL). Référence de publication : quotidien de marches publiques N° 3998 du mardi 29 octobre 2024 page 43. Date d'ouverture : 07 novembre 2024 Date de délibération : 12 novembre 2024 Nombre de plis : lot unique : 02					
LOT unique : travaux de construction d'une salle de professeurs au lycée de Dakoro					
Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
DIO BTP	11 893 790	14 034 672	-	-	Conforme 2^e
ESMF	11 662 862	13 762 177	-	-	Conforme 1^{er}
Attributaire	ESMF pour un montant de treize millions sept cent soixante-deux mille cent soixante-dix-sept (13 762 177) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

RESULTATS PROVISOIRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2024-013/RCAS/PLRB/CDKR relatif aux travaux de réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune. Financement budget communal, gestion 2024, (FMDL).					
Référence de publication : quotidien de marches publiques N° 3998 du mardi 29 octobre 2024 page 41.					
Date d'ouverture : 07 novembre 2024					
Date de délibération 12 novembre 2024					
Nombre de plis : lot1 : 03					
Nombre de plis : lot 2 : 01					
Nombre de plis : lot 3 : 01					
LOT 1 : travaux de réhabilitation de trois salles de classe à l'école de Kolloh					
Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrige F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
E.C.B SERVICES	6 132 794	7 236 697	-	-	Conforme 1 ^{er}
DIO BTP	6 721 590	7 931 476	-	-	Conforme 3 ^e
ESMF	6 300 000	7 434 000	-	-	Conforme : 2 ^e
Attributaire	E.C.B SERVICES pour un montant de sept millions deux cent trente-six mille six cent quatre-vingt-dix-sept (7 236 697) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				
LOT 2 : travaux de réhabilitation du bâtiment CBNEF de Dakoro					
ESMF	4 280 000	5 050 400	4 849 600	5 722 528	Conforme 1 ^{er} Erreur d'écriture en lettre Item :4.1 trois mille cent en lettre en lieu et place de mille cinq cents
Attributaire	ESMF pour un montant de cinq millions sept cent vingt-deux mille cinq cent vingt-huit (5 722 528) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours				
Lot 3 : travaux de réhabilitation de deux logements au CSPS de Dakoro					
ESMF	2 300 000	2 714 000	2 683 955	3 167 067	Conforme : 1 ^{er} Erreur d'écriture en lettre Item :5.2 six mille cinq cent en lettre en lieu et place de mille cinq cents
Attributaire	ESMF pour un montant de Trois millions cent soixante-sept mille soixante-sept (3 167 067) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

Résultats provisoires

RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-10/RCAS/PLRB/CNKDG relative à la fourniture et pose de lampadaires solaires au profit de la commune de Niankorodougou. Financement budget communal, gestion 2024, FMDL . Référence de publication : quotidien des marchés publics N°3990 du 17 octobre 2024 : Référence de la lettre d'invitation des membres de la CCAM : N°2024-08/RCAS/PLRB/ du 21 octobre 2024.					
LOT unique : fourniture et pose de lampadaires solaires au profit de la commune de Niankorodougou					
Soumissionnaires :	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
OSAG	19 154 200	-	19 154 200	20 009 956	Conforme ; 1 ^{er} La commission a décidé d'augmenter le nombre de lampadaires de 10 +10 mats. Donc 25 014 764 (montant prévisionnel) – 20 009 956 = 5 005 108 d'où : - 280 000 x10 = 2 800 000 pour les lampadaires - 200 000 x10 = 2 000 000 pour les mats En définitive, le nouveau montant est de 19 154 200 + 4 800 000 = 23 954 200 et TVA = 855 756. TTC = 23 954 200 +855 756 = 24 809 956
MASSIVE DYNAMIC	-	20 744 021,736	19 333 915	20 744 021,736	Conforme 2 ^{ème}
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)	-	25 011 280	21 196 000	22 068 280	Conforme ; 3 ^{ème} Prise en compte des items exonérés de la TVA dans le calcul du montant TTC dans le devis quantitatif et estimatif entraînant une variation en moins- valeur de 2 943 000 TTC soit -12% du montant TTC. Montant TTC corrigé est 22 068 280 au lieu de 25 011 280
Groupe PAWANDE Services	21 180 000	-	21 180 000	23 102 400	4 ^{ème}
SOLARIS ENERGY	23 385 500	23 922 890	23 385 500	23 922 890	5 ^{ème}
WATAM SA	24 056 140	24 950 020	24 056 140	24 950 020	6 ^{ème}
OUATTKO	17 593 000	-	17 593 000	18 302 740	Non conforme Offre anormalement basse
SELECT HOUSE	17 446 800	-	17 446 800	19 237 224	Non conforme Offre anormalement basse
Attributaire :	Entreprise OUEDRAOGO Sheick Ahmed Ghislain (OSAG) pour un montant de : vingt-trois millions neuf cent cinquante-quatre mille deux cents (23 954 200) francs CFA HT avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-011/RCAS/PLRB/CNKDG relative acquisition de matériels médicaux au profit du CSPS . Financement budget communal, gestion 2024, FMDL . Référence de publication : quotidien des marchés publics N°3998 du mardi 29 octobre 2024 : page 40 Référence de la lettre d'invitation des membres de la CCAM : N°2024-009/RCAS/PLRB/ du 04 novembre 2024.					
LOT 1 : acquisition de matériels médicaux au profit du CSPS de Boussoungoro .					
Soumissionnaires :	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
AALIYAH EQUIPEMENT SARL	25 575 000	-	27 198 200	28 100 000	Les items 1 ; 7 ; 8 ; 9 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 23 ; 32 ; 38 ; 39 ; 40 ; 56 ; 61 ; 62 sont assujettis à la TVA non pris en compte dans le calcul 5 010 000. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 901 800. Erreur de sommation des sous totaux : Montant HT : 27 198 200 soit une augmentation de 6,34% Donc Montant HT=27 198 200 TVA : 901 800 TTC : 28 100 000 Conforme ; 1^{er}
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	27 865 000	-	27 865 000	28 804 600	Les items 1 ; 7 ; 8 ; 9 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 23 ; 32 ; 38 ; 39 ; 40 ; 56 ; 61 ; 62 sont assujettis à la TVA non pris en compte dans le calcul 5 220 000. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 939 600. Donc Montant HT=27 865 000 TVA : 939 600 TTC : 28 804 600 Conforme ; 2^{ème}
SERVICE BIO-MEDICAL PLUS/ SARL	29 221 500	-	29 221 500	29 828 370	Les items 1 ; 7 ; 8 ; 9 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 23 ; 32 ; 38 ; 39 ; 40 ; 56 ; 61 ; 62 sont assujettis à la TVA non pris en compte ; tous les items n'ont été pris en compte dans le calcul 3 371 500. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 606 870. Donc Montant HT=29 221 500 TVA : 606 870 TTC : 29 828 370 Conforme ; 3^{ème}

Résultats provisoires

TRUST COUNSULTING GROUP (TCG)	30 433 000	-	30 433 000	31 473 400	Les items 1 ;7 ; 8 ;9 ;15 ;16 ;17 ;18 ;23 ;32 ; 38 ;39 ;40 ;56 ;61 ;62 sont assujettis à la TVA non pris en compte dans le calcul 5 780 000. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 1 040 000. Donc Montant HT=30 433 000 TVA : 1 040 400 TTC : 31 473 400 Conforme ; 4^{ème}
KAFANDO DISTRIBUTION DE MATERIEL MEDICAL SARL	31 169 300	32 000 000	31 169 300	32 033 300	Les items 1 ;7 ; 8 ;9 ;15 ;16 ;17 ;18 ;23 ;32 ; 38 ;39 ;40 ;56 ;61 ;62 sont assujettis à la TVA non pris en compte ; tous les items n'ont été pris en compte dans le calcul 4 800 000. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 864 000 au lieu de 830 700 Donc Montant HT=31 169 300 TVA : 864 000 TTC : 32 033 300 Conforme ; 5^{ème}
Technologie Biomédicale SARL	-	34 288 740	34 228 740	35 368 740	Erreurs sur le montant en lettres de l'item 48 : 400 000 au lieu de 40 000 pris en compte dans le devis quantitatif et estimatif soit une augmentation de 1 080 000 soit 3,21%. D'où montant HT =34 672 500 TVA =696 240 Montant TTC=35 368 740 Non conforme ; montant hors enveloppe
Attributaire :	AALIYAH EQUIPEMENT SARL pour un montant de : vingt-sept millions cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cents (27 198 200) Francs CFA hors taxes soit vingt-huit millions cent mille (28 100 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

LOT 2 : acquisition de matériels médicaux au profit du CSPS de Nadjengoala.					
Soumissionnaires :	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	27 865 000	-	27 865 000	28 804 600	Les items 1 ;7 ; 8 ;9 ;15 ;16 ;17 ;18 ;23 ;32 ; 38 ;39 ;40 ;56 ;61 ;62 sont assujettis à la TVA non pris en compte dans le calcul 5 220 000. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 939 600. Donc Montant HT=27 865 000 TVA : 939 600 TTC : 28 804 600 Conforme ; 1^{ème}
AALIYAH EQUIPEMENT SARL	25 575 000	-	27 198 200	28 100 000	Les items 1 ;7 ; 8 ;9 ;15 ;16 ;17 ;18 ;23 ;32 ; 38 ;39 ;40 ;56 ;61 ;62 sont assujettis à la TVA non pris en compte dans le calcul 5 010 000. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 901 800. Erreur de sommation des sous totaux : Montant HT : 27 198 200 soit une variation de 6,34% Donc Montant HT=27 198 200 TVA : 901 800 TTC : 28 100 000 Non Conforme (offre anormalement basse)
ESIF MATERIEL	28 353 000	34 471 300	28 353 000	29 296 200	Les items 1 ;7 ; 8 ;9 ;15 ;16 ;17 ;18 ;23 ;32 ; 38 ;39 ;40 ;56 ;61 ;62 sont assujettis à la TVA non pris en compte ; tous les items (1 ; 7) n'ont été pris en compte dans le calcul : 5 240 000. D'où le montant de la TVA des items taxables s'élève à 943 200 au lieu de 6 118 300 (montant taxable) dans le BPU pris comme le montant TVA. Erreur de sommation du total dans le BPU : 34 471 300 au lieu de 34 71300 Donc Montant HT=28 353 000 TVA : 943 200 TTC : 29 296 200 soit une variation au moins-value de 15,013% soit 5 175 100. Non Conforme ;

Résultats provisoires

SERVICE BIO-MEDICAL PLUS/ SARL	29 221 500	-	29 221 500	29 828 370	Les items 1 ;7 ; 8 ;9 ;15 ;6 ;17 ;18 ;23 ;32 ; 38 ;39 ;40 ;56 ;61 ;62 sont assujettis à la TVA non pris en compte ; tous les items n'ont été pris en compte dans le calcul 3 371 500. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 606 870. Donc Montant HT=29 221 500 TVA : 606 870 TTC : 29 828 370 Conforme ;
KAFANDO DISTRIBUTION DE MATERIEL MEDICAL SARL	31 169 300	32 000 000	31 169 300	32 033 300	Les items 1 ;7 ; 8 ;9 ;15 ;6 ;17 ;18 ;23 ;32 ; 38 ;39 ;40 ;56 ;61 ;62 sont assujettis à la TVA non pris en compte ; tous les items n'ont été pris en compte dans le calcul 4 800 000. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 864 000 au lieu de 830 700 Donc Montant HT=31 169 300 TVA : 864 000 TTC : 32 033 300 Conforme ;
TRUST COUNSULTING GROUP (TCG)	30 433 000	-	30 433 000	31 473 400	Les items 1 ;7 ; 8 ;9 ;15 ;16 ;17 ;18 ;23 ;32 ; 38 ;39 ;40 ;56 ;61 ;62 sont assujettis à la TVA non pris en compte dans le calcul 5 780 000. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 1 040 000. Donc Montant HT=30 433 000 TVA : 1 040 400 TTC : 31 473 400 Conforme ;
ISLU DISTRIBUTION	32 976 250	-	32 976 250	34 781 758	Les items 1 ;7 ; 8 ;9 ;15 ;6 ;17 ;18 ;23 ;32 ; 38 ;39 ;40 ;56 ;61 ;62 sont assujettis à la TVA non pris en compte dans le calcul 10 030 600. D'où le montant de la TVA de ces items s'élève à 1 805 508. Donc Montant HT=32 976 250 TVA : 1 805 508 TTC : 34 781 758 Conforme
Attributaire :	HODAVIA DISTRIBUTION SARL pour un montant de : vingt-sept millions huit cent soixante-cinq mille (27 865 000) Francs CFA hors taxes soit vingt-huit millions huit cent quatre mille six cent (28 804 600) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-012/RCAS/PLRB/CNKDG relative acquisition de matériels médicaux au profit du CSPS. Financement budget communal, gestion 2024, FMDL. Référence de publication : quotidien des marches publics N°3998 du mardi 29 octobre 2024 : page 40 Référence de la lettre d'invitation des membres de la CCAM : N°2024-009/RCAS/PLRB/ du 04 novembre 2024.					
Lot 1 : acquisition d'équipements au profit des CEEP de Niankorodougou et de Zégnédougou					
Soumissionnaires :	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
DIO/BTP	-	17 935 646	15 199 700	17 935 646	Conforme ; 1^{er}
AMIDOU SERVICES/CTID	15 502 400	-	15 502 400	18 292 832	Conforme ; 2^{ème}
OSAG	13 605 000	-	13 605 000	16 053 900	Non Conforme ; offre anormalement basse
OUATTKO	15 936 000	-	15 936 000	18 804 480	Conforme ; 3^{ème}
Attributaire :	DIO/BTP pour un montant de : quinze millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cents (15 199 700) Francs CFA hors taxes soit dix-sept millions neuf cent trente-cinq mille six cent quarante-six (17 935 646) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

Lot 2 : acquisition de photocopieuses aux au profit de la mairie.					
Soumissionnaires :	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ETS AK SERVICE	3 999 000	-	3 999 000	4 718 820	Conforme ; 1^{er}
GROUPE UNIVERS PRO	4 575 000	-	4 575 000	5 398 500	Non Conforme ; absence d'agrément
Attributaire :	ETS-AK-SERVICE pour un montant de : trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille (3 999 000) Francs CFA hors taxes avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE NORD

RESULTAT DU DEPOUILLEMENT DES OFFRES DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS ET OUTILLAGES MEDICAUX AU PROFIT DES CSPS DE LA COMMUNE DE ROLLO

N° 2024- 01/RCNR/PBAM/CRLO DU 11 NOVEMBRE 2024

SYNTHESE RECTIFICATIVE de l'avis de demande de prix N°2024-01/RCNR/PBAM/CRLO pour l'acquisition de matériels et outillages médicaux au profit des CSPS de la commune de Rollo. SUIVANT EXTRAIT DE DECISION N°2024-L0432/ARCOP/ORD.
Date de délibération : 11 novembre 2024

SOUSMISSIONNAIRE	MONTANT LU		MONTANT HT CORRIGE		RANG	OBSERVATION
	HT	TTC	HT	TTC		
<u>Budget prévisionnel (E) = 15 969 486 TTC ; Moyenne des offres techniquement conforme. (P)= 10 563 867 TTC</u> <u>Moyenne pondérées (M = E *0,6 + P*0,4) = 13 807 239 TTC ; Borne inférieure = 11 736 153 TTC ;</u> <u>Borne supérieure = 16 292 542 TTC</u>						
MEDITEK FASO		9 035 100		8 711 100	Non classé	Seuls les items 6 ;12 ;16 ;17 ;18 ;19 et 23 qui sont assujettis à la TVA . 476 100 FCFA au lieu de 800 100 FCFA Variation a la baisse de 3,61% Offre anormalement basse
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	10 215 000		10 515 000	11 171 100	Non classé	L'Item 23 non facturé d'où l'affectation du montant le plus élevé (300 000) FCFA. Les items 6 ; 12 ;16 ;17 ;18 ;19 et 23 sont assujettis à la TVA Variation à la hausse de 2,95% Offre anormalement basse
NARO DISTRIBUTION SARL		15 230 333		16 579 321	Non classé	L'Item 23 non facturé d'où l'affectation du montant le plus élevé (300 000) FCFA. Les items 6 ;12 ;16 ;17 ;18 ;19 et 23 sont assujettis à la TVA 1 3030514 CFA au lieu de 00 FCA Hors enveloppe
ERNO SERVICES	11 045 000		11 345 000	11 809 400	1 ^{er}	Conforme Montant de l'item 23 (300 000 FCFA) non pris en compte dans le total général Variation à la hausse de 2,71%
Attributaire provisoire	ERNO SERVICES pour un montant de douze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (12 995 000) FCFA HT avec une augmentation de l'item 1 de onze (11) lits d'hospitalisations, onze (11) matelas d'hospitalisations pour l'item 2. Soit une variation de 14,54% avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours calendaires.					

REGION DU CENTRE SUD

Demande de prix N°2024- 07/RCSD/PBZG/CKBS du 27/09/2024 pour l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de Kombissiri, **lot unique**, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N° 3989 du mercredi 16 octobre 2024.
Date de dépouillement : 24 octobre 2024. **Date de Délibération** : 30 octobre 2024. **Financement** : FONDS PROPRES, GESTION 2024.

Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 3989 du mercredi 16 octobre 2024

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
ETABLISSEMENT ZOUNGRANA HERMAN ET FRERES (E Z H F)		14 242 600		14 242 600		Conforme Offre anormalement basse
INTERNATIONAL DISTRIBUTOR AND NEGOTIATOR (IDINE -SAS)	14 185 000		14 185 000		5 ^{ème}	Conforme
SOMBLON INTERNATIONAL SARL		14 817 260		14 817 260	2 ^{ème}	Conforme
ETS LORGO ET FRERES	13 240 000		13 240 000		4 ^{ème}	Conforme
ENTREPRISE COMPAORE SALAM & FRERES (E.C.S.F)	13 950 000		13 950 000			Non Conforme pour absence de pièces administratives.
ENTREPRISE MONE SERVICES (E M S)	13 012 500		13 012 500		3 ^{ème}	Conforme
COGEMOB BTP	12 512 500		12 512 500		1 ^{er}	Conforme
Attributaire Provisoire :	COGEMOB BTP , attributaire provisoire pour un montant de : Douze millions cinq cent douze mille cinq cent (12 512 500) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de soixante (60) jours .					

Avis de demande de prix N°2024-02/RCSD/PZNW/CNBR/M du 24 octobre 2024 pour les travaux de construction d'une maternité au CSPS de Togsé dans la commune de Nobéré.

Date de publication : Quotidien N°3995 du jeudi 24 octobre 2024,

Convocation CCAM : N°2024-02/MATM/RCSD/PZNW/CNBR du 25/10/2024

Date de dépouillement : 30 octobre 2024 ; Nombre de plis reçus : 01

Date de délibération : 30 octobre 2024

LOT unique : travaux de construction d'une maternité au CSPS de Togsé dans la commune de Nobéré.

Financement : Fonds propres (Fonds Minier) /ADCT, gestion 2024

Enveloppe : 39 423 876 NP (P*0.4) :15 728 154 NPE (E*0.60) : 23 654 326 Moyenne :39 382 480 OAB : 33 475 108 OAE : 45 289 852

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU Francs CFA HTVA	MONTANT LU Francs CFA TTC	MONTANT CORRIGE Francs CFA HTVA	MONTANT CORRIGE Francs CFA TTC	OBSERVATIONS
E.S.I. F	33 322 360	39 320 385	33 322 360	39 320 385	Conforme avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours
ATTRIBUTAIRE	ESIF pour un montant de trente-trois millions trois cent vingt-deux mille trois cent soixante (33 322 360) FCFA HTVA et trente-neuf millions trois cent vingt mille trois cent quatre-vingt-cinq (39 320 385) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante cinq (45) jours.				

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS BASSINS

RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-010/RHBS/PKND/CBZN/CCAM RELATIVE A LA REHABILITATION DE VINGT ETALS AU MARCHE DE BAZONZON PROVINCE DU KENEDOUGOU REGION DES HAUTS-BASSINS

Financement : Fonds minier, GESTION 2024

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°3994 du 23/10/2024.

Convocation de la CCAM : N°2024_124/RHBS/PKND/CBZN/CCAM du 31/10/2024

Nombre de plis reçus : deux (02)

Nombre de lots : un (01)

DATE DE DELIBERATION : 05/10/2024

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
L I B S SARL	6 970 000		6 870 000		2 ^{ème}	Conforme : correction due à une erreur de sommation du sous-total I
GROUP W SARL	6 796 000	8 019 280	6 346 000	7 488 280	1 ^{er}	Conforme : discordance entre prix unitaire en chiffres et en lettres aux items 4.1 et 4.7
Attributaires	GROUP W SARL pour un montant de sept millions quatre cent quatre-vingt-huit mille deux cent quatre-vingt (7 488 280) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

REGION DU PLATEAU CENTRAL

SYNTHESE DES RESULTATS DU DEPUILLEMENT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-003/RPCL/CKGO/M/SG RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) FORAGES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KOGHO

Publication : Revue des marchés publics n° 3989 du 18 octobre 2024 ; **Date de dépouillement** : vendredi 25 octobre 2024 ;

Nombre de plis reçus : deux (02) ; **Financement** : Budget communal, gestion 2024.

Soumissionnaire	Montant lu en CFA		Montant corrigé en CFA		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
BENERICE MULTI SERVICE	4 160 000	4 908 800	4 160 000	4 908 800	Conforme : 1er
KING NUAGE SERVICE INTERNATIONAL	3 840 000		/3 840 000		Non conforme : Offre anormalement basse
Attributaire	Entreprise BENERICE MULTI SERVICE : pour un montant de quatre millions neuf cent huit mille huit cent (4 908 800) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

DEMANDE DE PRIX N°2024-04/RPCL/PKWG/CLYE du 26 juillet 2024 relatif à l'achèvement des travaux de construction de l'auberge communale ; **Financement** : Budget communal/ ADCT, gestion 2024 ;

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3999-4000-4001 du mercredi 30 octobre au 02 novembre 2024 ;

Nombre de plis reçus dans les délais : 02 ; **Date de dépouillement** : 06 novembre 2024.

N° d'ordre	Soumissionnaires	Prix de l'offre lue publiquement			Prix de l'offre corrigée (FCFA HT)	Prix de l'offre corrigée (FCFA TTC)	Observations	Classement
		Monnaie	Montant HTVA	Montant TTC				
01	EDEN BTP	FCFA	15 805 655	-	15 835 255	-	Non conforme : HORS ENVELOPPE Corrections faites au niveau du bordereau des prix unitaires : Paillote rectangulaire Item I.3 et I.4 PU en chiffre 110 000 et en lettre cent onze mille Paillote circulaire : item I.4 PU en chiffres 100 000 et en lettres cent dix mille Latrine à deux postes item II-6 : PU en chiffres 100 000 et en lettres cent dix mille Pièces administratives fournies avant les 72 heures	Non classé
02	RESCOB SARL	FCFA	13 009 770	-	13 387 595	-	Conforme : Corrections faites au niveau du bordereau des prix unitaires : Travaux préparatoires Item I.1 : PU en lettres soixante-quinze mille et en chiffres 50 000 Item I.4 : PU en lettres deux cent mille et en chiffre 75000 Cuisine et bar Item III : PU en lettres mille et en chiffres 700 Item III.2 : PU en lettres cinquante mille et en chiffre 25 000 Paillote circulaire : Item V.1 : PU en chiffres 75000 et en lettres cent mille Latrine à deux postes : Item VII.1 : PU en lettres quatre mille et en chiffres : 2900 Pièces administratives fournies avant les 72 heures	1^{er}
Attributaires :		RESCOB SARL pour un montant hors TVA de treize millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-quinze (13 387 595) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE ZINIARÉ

SYNTHÈSE DE LA DEMANDE DE PRIX N° 2024-026/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM POUR LA FOURNITURE COMPLEMENTAIRE DE FILS DE SUTURE CHIRURGICALE (LOT 1), FOURNITURE COMPLEMENTAIRE DE FILMS ET CONSOMMABLES D'IMAGERIE MEDICALE (LOT 2) ET FOURNITURE DE CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE MOBILE (LOT 3) AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ

Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2024

Publication de l'avis : Quotidien N° 3994 du mercredi 23 octobre 2024

Date d'ouverture : 30 octobre 2024- Date de délibération : 05 novembre 2024

Nombre de pli reçu : 01

Lot	Montant prévisionnel HTVA	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
1	2 679 955	2 293 880	2 525 525	2 146 696	2 904 354
2	6 049 313	Néant	Néant	Néant	Néant
3	6 500 000	5 525 000	6 110 000	5 193 000	7 026 500

Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
1	ANKER BURKINA DISTRIBUTION SARL	2 293 880 HTVA	2 293 880 HTVA	<u>Conforme</u>	1 ^{er}
2	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3	ANKER BURKINA DISTRIBUTION SARL	5 525 000 HTVA	5 525 000 HTVA	<u>Conforme</u>	1 ^{er}
Attributaires		-Lot 1 : Fourniture complémentaire de fils de suture chirurgicale au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré au soumissionnaire ANKER BURKINA DISTRIBUTION SARL pour un montant en franc CFA HTVA de deux millions deux cent quatre-vingt-treize mille huit cent quatre -vingt (2 293 880). Le délai d'exécution est de trente (30) jours. -Lot 2 : Fourniture complémentaire de films et consommables d'imagerie médicale au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré : INFRUCTUEUX pour absence d'offre soumise. -Lot 3 : Fourniture de consommables médicaux pour le fonctionnement de la clinique mobile au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré au soumissionnaire ANKER BURKINA DISTRIBUTION SARL pour un montant en franc CFA HTVA de cinq millions cinq cent vingt-cinq mille (5 525 000). Le délai d'exécution est de trente (30) jours			

REGION DU SUD-OUEST

DEMANDE DE PRIX N°2024-07/RSUO/PBGB/CBGB du 14 octobre 2024 pour les travaux de construction de dix (10) boutiques de rue au profit de la commune de Bondigui. Budget communal, fonds miniers et fonds propres, gestion 2024.

Lot unique.

Publication de l'avis : Quotidien N°3995 du jeudi 24 octobre 2024.

Convocation de la CCAM n°2024-07/RSUO/PBGB/CBDG/M/SG du 28 octobre 2024.

Date d'ouverture des plis : 30 octobre 2024. Nombre de plis reçus : 1. Date de délibération : 30 octobre 2024.

Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
CBCOD	-	16 166 767	-	16 166 767	<u>Conforme</u>
Attributaire	CBCOD pour un montant de seize millions cent soixante-six mille sept cent soixante-sept (16 166 767) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Travaux**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 26 à 28
P. 29 à 34
P. 25 à 38

Fournitures et Services courants

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Gardiennage des locaux abritant les structures du MESRI

Avis de demande de prix à commandes
N°2024-013/MESRI/SG/DMP du 11 novembre 2024
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'Innovation lance une demande de prix ayant pour objet le gardiennage des locaux abritant les structures du MESRI.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Le budget prévisionnel est de : minimum : dix millions (10 000 000) francs CFA en TTC et maximum : trente-sept millions (37 000 000) de francs CFA en TTC.

3. Le délai d'exécution du contrat couvre l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande est de trois (03) mois.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 00226 70 67 01 06.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 00226 70 67 01 06 / 00226 25 48 01 04 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq

mille (25 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 00226 70 67 01 06, avant le **lundi 25 novembre 2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Bassissama Viviane KABORE/QUEDRAOGO
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

Entretien et nettoyage des locaux et désinfection du magasin central du MESRI

Avis de demande de prix à commande
N°2024-014/MESRI/SG/DMP du 11 novembre 2024.
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'Innovation (MESRI) lance une demande de prix à commande ayant pour objet l'entretien et le nettoyage des locaux et la désinfection du magasin central du MESRI.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont en deux (02) lots :

Lot 1 : entretien et nettoyage des locaux des structures du MESRI : Montant minimum seize millions (16 000 000) francs CFA TTC et un montant maximum de trente un millions (31 000 000) francs CFA TTC

Lot 2 : désinfection du magasin central du MESRI : Un million six cent mille (1 600 000) francs CFA TTC

3. Le délai d'exécution du contrat couvre l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande est de trois (03) mois pour le lot 1 et de six (06) mois pour le lot 2 et les délais d'exécution ne sont pas cumulables.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél 00226 70 67 01 06.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 00226 70 67 01 07 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 1 et de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA pour le lot 1 et d'un montant de quarante mille (40 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 00226 70 67 01 07, avant le **lundi 25 novembre 2024 à 09 heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Bassissama Viviane KABORE /QUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTERE DE L'AGRICULTURES, DES RESSOURCES ANIAMLES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de kits d'équipements, d'intrants de production avicole traditionnelle et de kits de matériel de gestion des urgences sanitaires dans le domaine de l'aviculture.

Avis de demande de prix N°2024-032f/MARAH/SG/DMP du 12/11/2024.
Financement : Prêt FAD n°2100150043497 du 27/02/2023

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de kits d'équipements, d'intrants de production avicole traditionnelle et de kits de matériel de gestion des urgences sanitaires dans le domaine de l'aviculture tels que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

3. Les prestations se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

-Lot 1 : Acquisition de kits d'équipements et intrants de production avicole traditionnelle;

-Lot 2 : Acquisition de kits de matériel de gestion des urgences sanitaires dans le domaine de l'aviculture.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour le lot 1 et trente (30) jours calendaires pour le lot 2.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sise à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : 00226 51 91 03 79/67 46 14 07, Rue : Avenue SEMBENE Ousmane, Étage/ numéro de bureau : Rez-de-Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH). Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sis à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouaga 03 ; Tel 00226 51 91 03 79/67 46 14 07 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2 à la Direction Générale du contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) auprès du régisseur, 01 BP 7012 Ouagadougou – Burkina Faso. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises main à main à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sis à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouaga 03 ; Tel (00226) 25 41 17 47/51 91 03 79, sis à Ouaga 2000, avant le **lundi 25 novembre 2024 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Les montants prévisionnels sont :

-Lot 1 : soixante-quinze millions sept cent quarante mille (75 740 000) F CFA TTC; -Lot 2 : treize millions (13 000 000) F CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la CAM**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTERE DE L'AGRICULTURES, DES RESSOURCES ANIAMLES ET HALIEUTIQUES

Livraison de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de consommables informatiques (encres pour imprimantes et copieurs) au profit du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)

Avis de demande de prix

N°2024/04DPX/MARAH/SG/RPB075/PReCA

Financement : Accord de Crédit IDA N° 6492-BF

Le Gouvernement a reçu un prêt de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché pour la livraison de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de consommables informatiques au profit du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA).

Le Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) lance une demande de prix ayant pour objet la livraison de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de consommables informatiques tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les dites

fournitures sont réparties en deux lots comme suit :

- lot 1 : fournitures de bureau et produits d'entretien

- lot 2 : consommables informatiques

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le délai de livraison de chaque commande est de quinze (15) jours calendaires.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone : 25 37 64 21/ 63 17 00 36 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet (PReCA) contre présentation de la quittance de paiement du montant de trente (30 000) FCFA, auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1 et de sept cent mille (700 000) Francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après :

Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) ; Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone : 25 37 64 21/ 63 17 00 36 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, au plus tard le **26 Novembre 2024, à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le PReCA ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : la prévision budgétaire est de 14 000 000 FCFA/TTC pour le lot 1 et 26 000 000 FCFA/TTC pour le lot 2

Le Coordonnateur

Adama SIRI

Travaux de réaménagement et d'équipement de l'école nationale des postes (ENAPOSTE) au profit de la poste Burkina Faso.

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
n°2024-004/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 14 Novembre 2024

- 1• L'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain du Burkina Faso (ACOMOD-BURKINA) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot Unique : Travaux de réaménagement et d'équipement de l'Ecole Nationale des Postes (ENAPOSTE) au profit de LA POSTE BURKINA FASO
La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 2• Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Boîte postale : B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél :(+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – BF. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou – Burkina Faso du lundi au vendredi de 7h 30mn à 16h 30mn TU.
- 3• Les exigences en matière de qualifications sont : Entreprises tout corps d'état disposant d'un agrément technique en cours de validité de la catégorie B4 du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.
Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après à la comptabilité de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél :(+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 2ème étage. La méthode de paiement sera l'espèce.
- 4• Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) Sise au RDC de l'agence, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél :(+226) 25 40 79 07 au plus tard le **18 Décembre 2024 à 9 heures 00 mn TU** en un (1) original, deux (02) copies et les fichiers Excel des devis. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 5• Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : dix millions (10 000 000) francs CFA.
- 6• Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
- 7• Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **18 Décembre 2024 à 9 heures 00 mn TU** dans la salle de réunion de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) Sise au RDC, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél :(+226) 25 40 79 07.
- 8• NB : le montant prévisionnel des travaux est de : Quatre cent soixante-cinq millions (465 000 000) francs CFA TTC

Le DIRECTEUR GENERAL.
Président de la Commission d'attribution des marchés

Diodama Gaston KABORE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

Programme pour les Mini réseaux en Afrique (PN_AMP)

AVIS DE PRE-QUALIFICATION
N°020-2024/ABER/DG/PN_AMP/DMP POUR :

- LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-RESEAU DANS L'UNE OU DES REGIONS CI-APRES :**
NORD, CENTRE ET PLATEAU CENTRALE ;
- LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-RESEAU DANS L'UNE OU DES REGIONS CI-APRES :**
NORD, CENTRE ET PLATEAU CENTRALE ;
- LOT 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-RESEAU DANS L'UNE OU DES REGIONS CI-APRES :**
NORD, CENTRE ET PLATEAU CENTRALE.

INTRODUCTION

1. Cet avis de pré-qualification fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM), Gestion 2025 du Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme pour les Mini réseaux en Afrique (PN_AMP).

2. Le « Programme pour les Mini réseaux en Afrique » (AMP) est un programme d'assistance technique pour les mini-réseaux initié par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec comme bailleur principal le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et comme partenaires clés la Banque Africaine de Développement et Rocky Mountain Institute (RMI). Le programme comprend 21 projets nationaux (dont le PN_AMP du Burkina Faso) et un projet régional ayant pour rôle de faciliter la coordination et les échanges de connaissances, et d'apporter un appui technique aux projets nationaux. AMP a pour vision d'améliorer la viabilité financière des mini-réseaux d'énergie renouvelable à travers des actions devant contribuer à encourager l'investissement privé, à baisser les coûts des mini-réseaux et à élargir les services d'électricité.

3. Le PN_AMP est le volet national de ce programme au Burkina Faso, financé par le FEM et le PNUD.

Le projet national AMP du Burkina Faso est mis en œuvre par l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale en collaboration avec d'autres structures partenaires que sont la Direction Générale de l'Energie (DGE), le Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO, l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (ANEREE), le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) et Agence Burkinabè de la Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM).

L'objectif global du PN_AMP est de : « soutenir l'accès à l'énergie propre des populations en augmentant la viabilité financière et en promouvant l'investissement à grande échelle dans les mini-réseaux solaires photovoltaïques ».

De façon spécifique, le projet vise à : (i) augmenter l'accès à l'électricité dans les communautés hors réseau en promouvant l'utilisation des mini-réseaux solaires photovoltaïques avec stockage (batteries) ; (ii) appuyer l'augmentation des investissements privés par le déploiement des modèles commerciaux et de financements innovants ; (iii) développer les avantages comparatifs des systèmes hors réseau à travers l'instauration d'un dialogue national sur les modèles de prestation, la promotion et la vulgarisation de projets pilotes sur l'utilisation productive de l'énergie et l'innovation numérique dans le hors réseau.

Le PN_AMP est structuré autour de quatre (04) composantes : (i) politique et réglementation, (ii) innovation de modèle d'entreprise avec le secteur privé (projets pilotes), (iii) financement à grande échelle, et (iv) numérique, gestion des connaissances et suivi et évaluation (S&E).

4. Le présent appel à préqualification entre dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du PN_AMP qui vise à démontrer de nouveaux modèles de prestation de mini-réseaux impliquant le secteur privé et des modèles commerciaux innovants, en particulier dans les utilisations productives.

PERIMETRE DES TRAVAUX

5. Type de pilote n° 1 [mini-réseaux sur site vierge] : Le projet vise à appuyer la construction d'un maximum de 3 mini-réseaux sur sites vierges afin de permettre aux communautés cibles d'avoir accès à une électricité moderne et fiable à base d'énergie 100% renouvelable. Ces mini-réseaux seront composés d'une centrale solaire photovoltaïque, d'un système de stockage d'énergie par batteries et d'un réseau de distribution permettant la connexion de ménages, centres sociaux/communautaires et clients commerciaux. Il est également prévu que ces projets incluront l'installation d'un système d'éclairage public et la possibilité pour les communautés d'accéder à des équipements à usages productifs à haut rendement énergétique suivant des mécanismes adaptés. Les mini-réseaux utiliseront des compteurs intelligents avec paiement numérique et une technologie de suivi à distance.

L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) à travers le PN_AMP entend pré-qualifier des entreprises et sollicite à cet effet, des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour concevoir, construire et exploiter un ou plusieurs des mini-réseaux sus-mentionnés dans une ou des régions ci-après citées du Burkina Faso : Nord, du Centre et du Plateau centrale du Burkina Faso. Chaque mini-réseau constituant un Lot de travaux.

Les projets seront financés par une subvention partielle à l'investissement et un apport personnel de l'entreprise sélectionnée (fonds propre, dette etc.) qui sera aussi en charge d'opérer et de réaliser la maintenance du ou des mini-réseaux. Les spécificités du modèle de livraison sous-jacent (propriété des actifs, financement, tarification, durée de la période d'exploitation, etc.) seront déterminées au cours d'un processus de consultation et définies dans les documents d'appel d'offres qui seront partagés avec les soumissionnaires qualifiés.

Le délai d'exécution est de trois cent soixante (360) jours pour chacun des lots.

Les candidatures peuvent être soumises en vue de la préqualification pour un ou plusieurs lots. Cependant, pour être préqualifié sur plusieurs lots, le Candidat devra satisfaire aux exigences cumulatives de qualification prévues dans le présent avis de pré-qualification. Seuls les soumissionnaires pré-qualifiés seront invités à soumettre une proposition dans l'étape suivante de cette procédure de passation de marché.

6. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres national.

CRITERES DE PREQUALIFICATION

7. Les exigences en matière de qualifications sont :

- ☐ Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les documents suivants en cours de validité :
 - une attestation de situation fiscale en cours de validité ;
 - une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
 - une attestation de la Direction chargée de la réglementation du travail et des Lois Sociales ;
 - une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
 - un extrait du registre du commerce et de crédit mobilier ;
 - une attestation de non faillite ;
 - un agrément technique de catégorie C2 pour chacun des lots.
- ☐ Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les documents suivants en cours de validité :
 - un extrait du registre du commerce ;
 - un certificat de non faillite.

NB : Les attestations ci-dessus demandées seront datées de moins de trois (03) mois à la date limite de remise des offres.

- ☐ Les Soumissionnaires nationaux et non nationaux devront joindre à leurs offres les preuves de justifications de :
 - avoir une expérience dans le développement d'au-moins deux (02) projets de mini-réseaux d'une capacité d'au moins 20 kWc chacun au cours des cinq (05) dernières années d'un montant minimal de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA/H-TVA chacun. Cette expérience doit être démontrée par des documents pertinents (pages de garde et pages de signature des marchés dûment signés par l'autorité publique, procès-verbaux de réceptions provisoire ou définitive, attestations de bonne exécution, rapports de mise en service ou équivalent) ;
 - avoir déjà au moins un (01) mini-réseau en service avec un nombre minimum de clients d'au moins 40 (raccordés). Un nombre supérieur de mini-réseaux opérés par le passé et/ou en service sera considéré comme un atout. Cette expérience doit être démontrée par des documents pertinents (contrats ou équivalent) ;
 - avoir une expérience démontrée dans la mise en œuvre de plans de gestion environnementale et sociale et dans l'engagement des communautés bénéficiaires ;
 - avoir des études de (pré)-faisabilité disponibles pour la réalisation de mini-réseaux dans des localités isolées serait un atout ; par ailleurs, les soumissionnaires sont encouragés à décrire les éventuelles études de (pré)-faisabilité qu'ils auraient déjà conduites pour installer des mini-réseaux dans les régions susmentionnées, et qui seraient en attente de financement. L'existence démontrée de telles études sera considérée comme un atout.

N.B : Il n'est pas requis d'exigences cumulatives au niveau de l'expérience similaire. Un candidat qui satisfait aux critères techniques pourra être qualifié pour plusieurs lots sous réserve de remplir les critères financiers cumulatifs exigés.

- ☐ Les Soumissionnaires nationaux et non nationaux devront fournir pour chaque lot un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) de : Cent cinquante-cinq millions (155 000 000) de francs CFA.

REPONSES A L'APPEL A PREQUALIFICATION

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous : Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, Direction des Marchés Publics
01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01
Courriel : info@aber.bf

du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

9. Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être rédigés en langue française et devront être déposés en ligne via l'adresse électronique du PN_AMP : pn_amp@aber.bf; (mention obligatoire).

10. Les dossiers de candidature peuvent également être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après : Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01
Service courrier au plus tard le **mardi 31 décembre 2024 à 09 heures 00 TU**, et doivent être clairement marquées « Candidature de préqualifications pour les travaux de construction d'un mini réseau d'au moins 20 kWc dans l'une ou des régions ci-après : région du Nord, du centre nord et du plateau centrale (Préciser le lot concerné).

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des dossiers de candidature.

OUVERTURE DES REPONSES

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 31 décembre 2024 à 09 heures 10mn TU** à l'adresse suivante :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Salle de réunions de l'ABER

*Pour la Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés et P/I,
le Chef de Service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles*

Augustin COULIBALY

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Travaux de bornage de parcelles sur les sites de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) (lots 1 & 2) (à commandes)

Avis de demande de prix
N°2024-008/DG-SONATUR/PRM du 11-11-2024
Financement : Budget SONATUR, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de la SONATUR.

1. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de bornage de parcelles sur les sites de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).
2. Les travaux seront financés sur le budget de la SONATUR exercice 2024.
3. La participation à la concurrence est ouverte à tous les cabinets de géomètres experts agréés et inscrits au tableau de l'Ordre des Géomètres Experts du Burkina Faso pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en deux (02) lots comme suit :
 - Lot 1 : travaux de bornage de quatre cent (400) parcelles sur les sites de Ouagadougou et environnants de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) ;
 - Lot 2 : Travaux de bornage de deux cent cinquante (250) parcelles sur les sites de Ziniaré, Garango, Ouahigouya de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Aucun soumissionnaire en groupement ou seul ne pourra être attributaire de plus d'un lot.
4. Le délai de validité est de trois cent soixante (360) jours.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés à la Direction Générale de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la SONATUR 1er étage du bâtiment annexe sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante quinze (75 000) francs CFA pour le lot 1 et de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 2 à la caisse du siège de la SONATUR au rez de chaussée du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30.
7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA pour le lot 1 et de huit cent quatre-vingt-cinq mille (885 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après : secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1er étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30 au plus tard le **lundi 25 novembre 2024 à 09 heures 00 mn TU**.
9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.
 - Montant prévisionnel du lot 1 : 70 800 000 FCFA TTC ;
 - Montant prévisionnel du lot 2 : 44 250 000 FCFA TTC.

Le Directeur Général

Boureima OUATTARA

Travaux d'extension et de restructuration HTA / BT avec Eclairage Public.

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : Projet d'Électrification et de Développement des
Connexions à l'Électricité (PEDECEL)

Secteur : Énergie / Électricité

Acquisition de Biens / Travaux : Travaux d'extension et de restructuration HTA / BT avec Eclairage Public.

Mode de financement : Prêt - Banque Islamique de Développement (BID)

N° de financement : BFA-1043 du 10 mai 2023

AOI/PM : N° 06-2024/SONABEL/PEDECEL

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir les coûts partiels du Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les travaux d'extension et de restructuration HTA / BT avec Eclairage Public.

2. Le Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'extension et de restructuration HTA / BT avec Eclairage Public en quatre (04) lots :

- Lot 1 : Extension et Restructuration de réseaux dans les localités de Pouytenga, Bouroum, Dargo, Soaw, Absouya, Zitenga, Pella ;
- Lot 2 : Extension et Restructuration de réseaux dans les localités de Imasgo, Ramongo, Zamo, Thydu, Didyr, To, Tita, Nandiala, Niabouri, Dassa, Kokologho et Ténado ;
- Lot 3 : Extension et Restructuration de réseaux dans les localités de Ipelcé, Béré, Gaongo, Guiba, Bana, Guiaro, Tiébélé, Doulougou, Koumssaga, Bindé, Ziou, Toecé, Zecco et Zabré ;
- Lot 4 : Extension et Restructuration de réseaux dans les localités de Bagré, Béguedo, Bittou, Boussouma, Garango, Gomboussougou.

Le délai d'exécution des travaux est de cinq cent quarante (540) jours calendaires (ou 18 mois) pour chacun des lots.

3. La procédure d'appel d'offres sera l'Appel d'Offres International réservé aux Pays Membres de la BIsD (AOI/PM) tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Avril 2019 révisées en Février 2023, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives (version anglaise) concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la SONABEL à l'adresse suivante : Coordonnateur du PEDECEL, jbedel.gouba@sonabel.bf avec copie à secretariat.dg@sonabel.bf et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT : aux secrétariats des Départements des Marchés sis au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE, côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, Ouagadougou.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK. Le dossier d'appel d'offres sera retiré au secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve du paiement du Dossier (quittance de paiement ou ordre de virement). Pour les entre-

prises étrangères, le dossier d'appel d'offres pourra à leurs demande et frais, leur être acheminé par « transport express », sur présentation de la preuve du paiement du dossier. Le dossier d'appel d'offres pourra être également remis aux Soumissionnaires intéressés par voie électronique sur présentation de la preuve du paiement requis.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **jeudi 23 janvier 2025 à 9H00 (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse : Immeuble COMPAORE, Sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000, Direction des Marchés sis au rez-de chaussée, Salle de réunion, Ouagadougou, mentionnée ci-dessous, le **jeudi 23 janvier 2025 à 09h 15 min**.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1: 85 000 000 FCFA;
- Lot 2: 80 000 000 FCFA;
- Lot 3: 120 000 000 FCFA;
- Lot 4: 95 000 000 FCFA.

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Consultation des offres

Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
Souleymane OUEDRAOGO / Directeur Général
Immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000,
2^{ème} Etage,
Secrétariat des Départements des Marchés
01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tel : +226 25 30 61 00
jbedel.gouba@sonabel.bf ;
Copie secretariat.dg@sonabel.bf

Dépôt des offres

Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
Souleymane OUEDRAOGO / Directeur Général
Immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000,
2^{ème} Etage,
Secrétariat des Départements des Marchés
01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tel : +226 25 30 61 00
jbedel.gouba@sonabel.bf ;
Copie secretariat.dg@sonabel.bf

Ouvertures des offres

Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
Ville : Ouagadougou,
Pays : Burkina Faso,
Immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000,
Au rez-de chaussée/Salle de réunion ,
01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso,
Tel : +226 25 30 61 00,
jbedel.gouba@sonabel.bf ;
Copie secretariat.dg@sonabel.bf

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

Travaux de réalisation de quatre-vingt-neuf (89) branchements d'eau potable dans les écoles ainsi que les travaux d'extension du réseau ONEA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
AO N°014/2024/ONEA/DG/SG/PAEA/PforR
Source de Financement : Banque mondiale

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation des marchés et au Plan de Passation des Marchés publics 2024 de l'ONEA.

2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de quatre-vingt-neuf (89) branchements d'eau potable dans les écoles ainsi que les travaux d'extension du réseau ONEA.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales agréées (agrément technique U2 exigé aux entreprises locales) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

4. Les travaux sont constitués en lot unique: travaux de réalisation de quatre-vingt-neuf (89) branchements d'eau potable dans les écoles ainsi que les travaux d'extension du réseau ONEA.

Le délai d'exécution est de six (06) mois.

5. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP portant modification du décret n°2017-049/PRE/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations dans les bureaux de la Direction Financière sis au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h à 16h 00mn, du lundi au jeudi et de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn les vendredis.

7. Les exigences en matière de qualifications figurent dans les données particulières du Dossier d'Appel d'Offres (cf. DPAO pour les informations détaillées).

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08 moyennant le paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA.

La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis directement (main à main).

9. Les offres doivent comprendre conformément à l'article 95 du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, une garantie de soumission de six millions (6 000 000) FCFA.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16 décembre 2024 à 09 heures 00 TU** au siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11.

Le montant prévisionnel est de deux cent quatre millions (204 000 000) FCFA HT-HD.

*Le Directeur Général de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,*

Flandion Idrissa SOURABIE

Présélection de candidats pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025 au profit du Ministère de l'énergie, des Mines et des Carrières

Manifestation d'intérêt
N°2025-...../MEMC/SG/DMP

1- Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés (PPM) 2025, le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs/Consultants que le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des marchés de travaux, d'acquisition des biens et services et pour la réalisation de services de prestations intellectuelles

3. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

1-Fournitures et Equipements	2-Prestations de services	3-Travaux
- acquisition de consommables d'imprimerie ; - acquisition d'engins à deux (02) roues ; - acquisition de consommables informatiques ; - acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ; - acquisition d'imprimés administratifs ; - acquisitions de fournitures de bureau ; - acquisition de produits alimentaires ; - acquisition de petit matériel et outillage ; - acquisition de matériel de bureau ; - acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques ; - acquisition de mobilier de bureau ; - acquisition de banderoles et impression de tee shirts, cartes d'invitation, badges etc... -acquisition de consommables médicaux	- location de véhicules ; - location de salles et de chambres etc ; - réparation de mobiliers ; - entretien et réparation des véhicules à deux (02) roues ; - entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues ; - entretien et réparation de camions ; - entretien et maintenance du matériel informatique ; - entretien et réparation de climatiseurs et de photocopieurs ; - entretien et réparation de groupe électrogène ; - entretien et maintenance de circuit électrique ; - entretien et maintenance d'ascenseur ; - entretien et maintenance de plomberie sanitaire ; - entretien et maintenance de matériels audiovisuels ; - entretien, réparation et maintenance des machines d'imprimerie - assurance de véhicules à quatre (04) roues ; - diverses prestations d'imprimerie (reproduction et imprimerie de documents) ; - gardiennage des locaux ; - nettoyage des locaux ; - fourniture de pause-café, de pause-déjeuner et de cocktail - Conception, diffusion de spots publicitaires et couverture médiatique d'activités ; - conception de kits didactiques ; - acquisition de services de manutention - désinfection des bâtiments	- Réfection de bâtiments - réfection de bâtiments - travaux de câblage et renforcement de réseaux électriques ; - construction bâtiments et travaux publics ; - réalisation de forages ; - travaux de plomberie sanitaire.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires 2025 au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.

» Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- le domaine principal d'activités ;
- une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

NB : Toute information fausse ou incomplète pourrait entraîner le rejet de l'ensemble de l'offre.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, sise dans l'enceinte du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma, 01 BP-644 Ouagadougou 01. Tel : (+226) 25 40 86 52. Courriel : dmpmemc26@gmail.com.

6- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à L'adresse ci-après :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, sise dans l'enceinte du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma, au plus tard le (07 jours à compter de la date de publication de l'avis) **lundi 25 novembre 2024 à 09 heures 00 TU.**

7- Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre.

NB. Les prestations intellectuelles (consultation de consultants) ne sont pas concernées par la présente base de données.

Le Directeur des Marchés Publics

Zakarya SAWADO
Chevalier de l'Ordre du Mérite

**REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT DE 50 HA DE PERIMETRES IRRIGUES
DANS LA REGION DU CENTRE-SUD.**

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2024-035M/MARAH/SG/DMP du 17/10/2024

BURKINA FASO

**Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à
l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).**

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

**Référence de l'accord de financement : Prêt FAD No
2100150043446**

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

Le Burkina Faso a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour financer le contrat de services de firme de consultant pour la réalisation des études techniques de travaux d'aménagement de 50 ha de périmètres irrigués dans la région du Centre-Sud.

L'objectif général de la mission du consultant est de conduire des études techniques pour la réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS) et d'avant-projet détaillé (APD) assorties d'un dossier d'appel d'offre (DAO en vue de l'exécution des travaux d'aménagement de 50 ha de périmètres irrigués).

Les études doivent donc aboutir à l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) permettant la réalisation d'ouvrages répondant aux objectifs fixés par le maître d'ouvrage.

De façon spécifique, les prestations consisteront par site étudié à l'établissement :

- d'un avant-projet sommaire de chaque site ;
- d'un avant-projet détaillé de chaque site ;
- d'une étude socio-économique et financière de chaque site ;
- de l'élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour la réalisation des travaux.

Le délai de réalisation des études sera de trois (03) mois non extensible y compris la phase de documentation, du dépôt des rapport ainsi que les périodes de validation de l'administration.

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme spécialisée dans la conduite d'études d'aménagements hydro-agricoles. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le représentant habilité de la firme et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- La présentation de la firme accompagnée des preuves de son existence juridique (copie de son registre de commerce ou de ses statuts) ;
- Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (études d'aménagement ou de réhabilitation de périmètres irrigués hydroagricoles d'au moins 30 ha) au cours des dix dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) la superficie du périmètre irrigué hydroagricole concerné ; (v) le pays de réalisation de la mission ; (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vii) le montant du contrat ; (viii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mis-

sion, etc... ;

- Les attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats ;
- Dans le cas d'un groupement : un accord de groupement entre les entreprises membres du groupement, daté et signé par chacune des parties et désignant le mandataire dûment habilité à engager légalement tous les membres du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection pour ce contrat sera la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque Africaine de Développement.

La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années : études d'aménagement ou de réhabilitation de périmètres irrigués hydroagricoles d'au moins 30 ha . Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 02 décembre 2024 2024 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour la réalisation des études techniques de travaux d'aménagement de 50 ha de périmètres irrigués dans la région du Centre-Sud. »

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07 E-mail : dmpmaah@gmail.com À l'attention : Monsieur le Directeur des Marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MARAH

Wendata Raoul KABORE

Chevalier de l'ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

**REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT DE 50 HA DE PERIMETRES IRRIGUES
DANS LA REGION DU SUD-OUEST.**

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2024-036M/MARAH/SG/DMP du 17/10/2024

BURKINA FASO

**Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à
l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).**

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

**Référence de l'accord de financement : Prêt FAD No
2100150043446**

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

Le Burkina Faso a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour financer le contrat de services de firme de consultant pour la réalisation des études techniques de travaux d'aménagement de 50 ha de périmètres irrigués dans la région du Sud-Ouest.

L'objectif général de la mission du consultant est de conduire des études techniques pour la réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS) et d'avant-projet détaillé (APD) assorties d'un dossier d'appel d'offre (DAO en vue de l'exécution des travaux d'aménagement de 50 ha de périmètres irrigués).

Les études doivent donc aboutir à l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) permettant la réalisation d'ouvrages répondant aux objectifs fixés par le maître d'ouvrage.

De façon spécifique, les prestations consisteront par site étudié à l'établissement :

- d'un avant-projet sommaire de chaque site ;
- d'un avant-projet détaillé de chaque site ;
- d'une étude socio-économique et financière de chaque site ;
- de l'élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour la réalisation des travaux.

Le délai de réalisation des études sera de trois (03) mois non extensible y compris la phase de documentation, du dépôt des rapport ainsi que les périodes de validation de l'administration.

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme spécialisée dans la conduite d'études d'aménagements hydro-agricoles. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le représentant habilité de la firme et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- La présentation de la firme accompagnée des preuves de son existence juridique (copie de son registre de commerce ou de ses statuts) ;
- Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (études d'aménagement ou de réhabilitation de périmètres irrigués hydroagricoles d'au moins 30 ha) au cours des dix dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) la superficie du périmètre irrigué hydroagricole concerné ; (v) le pays de réalisation de la mission ; (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vii) le montant du contrat ; (viii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mis-

sion, etc... ;

- Les attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats ;
- Dans le cas d'un groupement : un accord de groupement entre les entreprises membres du groupement, daté et signé par chacune des parties et désignant le mandataire dûment habilité à engager légalement tous les membres du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection pour ce contrat sera la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années : études d'aménagement ou de réhabilitation de périmètres irrigués hydroagricoles d'au moins 30 ha . Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 02 décembre 2024 2024 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour la réalisation des études techniques de travaux d'aménagement de 50 ha de périmètres irrigués dans la région du Sud-Ouest. »

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, E-mail : dmpmaah@gmail.com À l'attention : Monsieur le Directeur des Marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MARAH

Wendata Raoul KABORE

Chevalier de l'ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

**REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT DE 95 HA DE PERIMETRES IRRIGUES
DANS LES REGIONS DU CENTRE-OUEST ET DU CENTRE-EST.**

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2024-037M/MARAH/SG/DMP du 17/10/2024

BURKINA FASO

**Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à
l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).**

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

**Référence de l'accord de financement : Prêt FAD No
2100150043446**

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

Le Burkina Faso a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour financer le contrat de services de firme de consultant pour la réalisation des études techniques de travaux d'aménagement de 95 ha de périmètres irrigués dans les régions du Centre-Ouest et du Centre Est.

L'objectif général de la mission du consultant est de conduire des études techniques pour la réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS) et d'avant-projet détaillé (APD) assorties d'un dossier d'appel d'offre (DAO en vue de l'exécution des travaux d'aménagement de 95 ha de Périmètres irrigués. Les études doivent donc aboutir à l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) permettant la réalisation d'ouvrages répondant aux objectifs fixés par le maître d'ouvrage.

De façon spécifique, les prestations consisteront par site étudié à l'établissement :

- d'un avant-projet sommaire de chaque site ;
- d'un avant-projet détaillé de chaque site ;
- d'une étude socio-économique et financière de chaque site ;
- de l'élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour la réalisation des travaux.

Le délai de réalisation des études sera de trois (03) mois, y compris le temps accordé à la Cellule de Coordination du projet pour l'examen des rapports.

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme spécialisée dans la conduite d'études d'aménagements hydro-agricoles. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le représentant habilité de la firme et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- La présentation de la firme accompagnée des preuves de son existence juridique (copie de son registre de commerce ou de ses statuts) ;
- Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (études d'aménagement ou de réhabilitation de périmètres irrigués hydroagricoles d'au moins 30 ha) au cours des dix dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) la superficie du périmètre irrigué hydroagricole concerné ; (v) le pays de réalisation de la mission ; (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vii) le montant du contrat ; (viii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mis-

sion, etc... ;

- Les attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats ;
- Dans le cas d'un groupement : un accord de groupement entre les entreprises membres du groupement, daté et signé par chacune des parties et désignant le mandataire dûment habilité à engager légalement tous les membres du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection pour ce contrat sera la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années : études d'aménagement ou de réhabilitation de périmètres irrigués hydroagricoles d'au moins 30 ha. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com.

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 02 décembre 2024 2024 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour la réalisation des études techniques de travaux d'aménagement de 95 ha de périmètres irrigués dans les régions du Centre-Ouest et du Centre Est. »

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, E-mail : dmpmaah@gmail.com À l'attention : Monsieur le Directeur des Marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MARAH

Wendata Raoul KABORE

Chevalier de l'ordre de Mérite de l'Economie et des Finances



La célérité dans la transparence